Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170944
Centre d'intérêt: 21

Québec (Province) Comité pour l'étude d'organisation semestrielle.

L'année scolaire segmentée : document de travail : rapport / du Comité pour l'étude d'organisation semestrielle, Service de l'organisation de l'enseignement, Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : Le Service, 1974.
iii, 62 p. : graph. ; 28 cm. -- (Etudes et documents / Ministère de l'éducation du Québec. Enseignement élémentaire et secondaire)

Code: 16-0101. Bibliographie: p. 54-60.

Cote Dewey: 373.123'09714/03a Cote LC: LB/3034

Descripteur(s): *Organisation pédagogique *Calendrier scolaire *Planification scolaire *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Année scolaire segmentée *Année scolaire prolongée

---

Présentation des résultats d'une étude sur les modalités d'organisation de l'année scolaire. La principale notion examinée est celle de l'année scolaire segmentée (année scolaire divisée en deux ou plusieurs sessions distinctes d'enseignement comportant chacune, à son terme, une évaluation finale). Ce type d'année scolaire peut prendre la forme d'un modèle d'organisation couvrant l'année entière, d'un modèle de prolongation de l'année étudiante ou d'une formule à l'intérieur de l'année scolaire traditionnelle. Les implications éducatives, économiques et sociales de tels modèles sont examinées pour le niveau secondaire.

Le rapport du comité chargé de la question a été réalisé en 1973. Une revue de la littérature, la visite de certaines écoles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que l'examen des résultats d'une expérience québécoise réalisée entre 1968 et 1970 (c.s.r. Chauveau) ont permis une exploration des diverses avenues.

L'un des plus grands avantages du modèle segmenté réside dans la possibilité pour l'élève de consacrer deux fois plus de temps, chaque jour, à une matière donnée et d'exploiter davantage le matériel didactique. Ainsi, l'élève complète le cours en la moitié du temps habituel et ne revient plus sur la matière cette année-là. La concentration d'un cours durant un segment de l'année signifie aussi un nombre moindre de cours simultanés. Le Comité a jugé que cette formule, dans son ensemble, est souhaitable, encore que certains de ses membres privilégient l'année scolaire segmentée sans concentration de cours. Des recommandations sont formulées.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170944

ÉTUDES ET DOCUMENTS

(ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE)

L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE

Code: 18-0101
Dépot légal: 4e trimestre 1975
Bibliothèque nationale du Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

E D U Q 8170944

"ETUDES ET DOCUMENTS"

Dans le but de favoriser la transmission d'informations et de documentation techniques relatives aux activités de formation et d'apprentissage, la direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire, présente cette nouvelle série de publications intitulée "Etudes et documents".

Les documents publiés dans cette série se veulent des instruments de travail et de réflexion et ne sauraient être interprétés comme étant l'expression ou l'affirmation d'une politique. En ce sens, les opinions émises dans les publications de la série "Etudes et documents" n'engagent que leurs auteurs et non pas le ministère de l'Education.

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

SERVICE DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE

Rapport du
Comité pour l'étude d'organisation semestrielle

DOCUMENT DE TRAVAIL – JUIN 1974

TABLE DES MATIERES

		Pages
1.00	INTRODUCTION	2
1.10	But du document	2
1.20	Définitions	2
1.30	Aperçu historique	3
1.40	Mandat du comité	4
1.50	Critères de changement	4
1.60	Quelques principes d'organisation scolaire	6
2.00	JUSTIFICATION DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE	9
2.10	Raisons d'ordre économique	9
2.20	Raisons d'ordre éducatif	10
3.00	EXPERIMENTATION DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE AU CANADA	11
3.10	Expérimentation au Québec	11
3.20	Expérimentation dans les autres provinces	11
4.00	CONSIDERATIONS SUR DIFFERENTS MODELES D'ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE	14
4.10	Modèle d'organisation de l'année scolaire traditionnelle	16
4.20	Modèle d'organisation de l'année scolaire segmentée	17
4.30	Modèle d'organisation flexible couvrant l'année entière (12 mois)	33

Pages

5.00 IMPLICATIONS DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE 34

5.10 Implications d'ordre éducatif 34

5.20 Implications sur les tendances actuelles en éducation 38

5.30 Implications d'ordre administratif 40

5.40 Implications d'ordre économique 41

5.50 Implications d'ordre légal 43

5.60 Implications d'ordre social 45

5.70 Implications sur la coordination entre les institutions 46

6.00 CONCLUSIONS 49

6.10 Evaluation de la concentration des cours 49

6.20 Evaluation des modèles d'année scolaire segmentée 50

ANNEXE 1

Bibliographie 54

ANNEXE 2

Rapport de visites 61

AVANT-PROPOS

Le Comité était chargé d'étudier les modalités d'organisation semestrielle de l'année scolaire et de faire des recommandations. Six réunions ont été tenues, entre les 19 février et 7 juin 1973, afin d'étudier la documentation pertinente et de rédiger le rapport. Deux des membres du Comité ont visité des écoles en Alberta et en Colombie-Britannique pour observer l'application de modèles d'organisation semestrielle de l'année scolaire. Par ailleurs, deux autres membres avaient participé, en 1969, dans une école du Québec, à l'expérimentation d'une organisation de l'année scolaire divisée en semestres et en trimestres.

MEMBRES DU COMITE

Rémi Beaudoin	Coordonnateur de l'enseignement général, C.E.C.Q.
Gilles Beaulieu	Professeur de Secondaire V, Ecole polyvalente Neufchatel, C.S.R. Chauveau
Denis Champagne	Spécialiste en sciences de l'Education, Service de l'Organisation de l'enseignement, (formation professionnelle), D.G.E.E.S.
Adrien Côté	Directeur des études, Ecole polyvalente Veilleux, C.S.R. de la Chaudière
Ronald Johnston	Spécialiste en sciences de l'Education, Service de l'Organisation de l'enseignement, (secrétaire du Comité), D.G.E.E.S.
Bob Lavery	Professeur, Faculté des Sciences de l'Education, Université McGill
Roland Lyonnais	Spécialiste en sciences de l'Education, Service de Mesure et d'Evaluation, D.G.E.E.S.
Mel McCormick	Directeur adjoint, Ecole secondaire Macdonald, C.S.R. de Lakeshore
Bernard Thibault	Directeur, Ecole polyvalente Neufchatel, (président du Comité), C.S.R. Chauveau
Alan Wright	Directeur adjoint, Service des Programmes, D.G.E.E.S.

1.00 INTRODUCTION

1.10 But du document

1.11 Ce document doit être considéré comme un instrument de travail. Il n'a pas la prétention de proposer, ni un modèle rigide excluant toute modification, ni un type d'organisation convenant à toutes les écoles. En raison du caractère général du mandat, de l'abondance des modèles aussi bien théoriques que ceux qui ont fait l'objet d'une expérimentation, en raison surtout de cette intention de ne pas proposer de modèle unique, le Comité en est arrivé à la conclusion qu'il valait mieux présenter, sous forme d'étude préliminaire, les caractéristiques de certains modèles d'organisation plutôt qu'une description détaillée.

1.12 Le document tente de cerner très succinctement certaines causes de changements tant actuels que passés; il rappelle, en insistant sur les implications, quelques formes de changements envisagés ou en voie d'expérimentation.

1.13 Il est à noter, au point de départ, que cette étude concerne uniquement l'enseignement secondaire.

1.20 Définitions

1.21 Année scolaire: les douze mois compris entre le premier juillet d'une année et le trente juin de l'année suivante inclusivement.

1.22 Organisation couvrant l'année entière: un type d'organisation selon lequel l'école est en opération durant toute l'année scolaire.

1.23 Année étudiante: le nombre de jours pendant lesquels un étudiant fréquente l'école, quel que soit le modèle d'organisation de l'année scolaire.

1.24 Année scolaire traditionnelle: une année étudiante d'environ 200 jours, comportant des vacances communes pour tous les étudiants pendant les mois de juillet et d'août.

1.25 Année scolaire prolongée: une année étudiante d'environ 225 jours.

1.26 Année scolaire segmentée: une année scolaire divisée en deux ou plusieurs sessions distinctes d'enseignement comportant chacune, à son terme, une évaluation finale.

1.27 Semestre: l'une des parties de l'année scolaire divisée en deux sessions d'enseignement.

1.28 Trimestre: l'une des parties de l'année scolaire divisée en trois sessions d'enseignement.

1.29 Il est à noter que les sessions d'enseignement tenues, pour certains groupes spéciaux d'étudiants, durant la période normale de vacances, ne constituent pas des segments spécifiques d'une année scolaire.

1.30 Aperçu historique

1.31 Le début du siècle de même que les décennies suivantes ont été marquées, en Amérique du Nord, par la prolifération d'essais de réorganisation de l'année scolaire. Certains ont été expérimentés pendant des périodes s'échelonnant sur une ou deux années, tandis que d'autres sont implantés depuis plus de vingt ans. La plupart des modèles segmentent l'année scolaire en deux (semestres), en trois (trimestres) ou encore en quatre parties. Quelques modèles prévoient des périodes de vacances obligatoires alors que d'autres en laissent le choix aux étudiants. Le nombre de jours de classe pour un étudiant donné varie ainsi de 180 à 250. L'école demeure en opération pendant 250 jours (50 semaines), même en adoptant l'un des nombreux modèles qui limitent l'étudiant à une fréquentation scolaire de 180 jours.

La littérature actuellement disponible sur le sujet traite surtout des modèles d'organisation couvrant l'année entière ou prolongeant l'année étudiante. Dans tous les cas, l'année scolaire est divisée en deux sessions ou plus (semestres, trimestres, etc. . .). Exception faite de quelques modèles expérimentés au Canada au cours des dernières années, la littérature semble avare de documentation précisant la notion de semestre comme partie de l'année scolaire traditionnelle de 200 jours. En dépit de la pauvreté de la documentation sur le sujet, il semble que la formule semestrielle soit assez courante aux Etats-Unis, particulièrement aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

1.32 Au cours des cinq dernières années, bon nombre de commissions scolaires, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ont dû réorganiser leur année scolaire en fonction de problèmes ou d'objectifs précis: pénurie de locaux, utilisation plus rationnelle des locaux existants, programmes d'enseignement accéléré ou enrichi, cours de récupération, efforts en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement.

1.40 Mandat du Comité

Le mandat du Comité d'étude d'organisation semestrielle de l'année scolaire consistait à "étudier le système semestriel de l'organisation scolaire et de faire des recommandations". Le caractère général de ce mandat a permis au Comité, au point de départ, d'inventorier et d'étudier une grande variété de modèles. La recherche visait à démontrer comment des changements dans l'organisation scolaire, en conjugaison avec d'autres changements, contribueraient à l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Québec. Il est évident que chaque école éprouve des besoins particuliers en fonction de sa communauté d'appartenance et c'est pourquoi la recherche a été faite, non en vue d'un modèle unique susceptible de généralisation, mais plutôt dans le but de suggérer de façon succincte différents modèles qui constitueraient des pistes utiles. Compte tenu de leurs exigences et de leurs besoins, il appartient aux organismes locaux de concevoir ou d'adapter un modèle répondant à leurs attentes.

1.50 Critères de changement

1.51 Tout changement, en éducation, devrait tenir compte des trois critères suivants: QUALITE, ECONOMIE et COMMODITE:

> ". . . le changement affecte les individus de façon différente et ceux-ci réagissent en fonction de la façon dont ils sont touchés et de la façon dont ils envisagent la situation. Ils souhaitent une éducation de qualité pour leurs enfants mais ils acceptent quand même certaines concessions au nom de l'économie et de la commodité. Ils désirent l'économie mais consentent à payer davantage pour la commodité et pour une éducation de qualité. Ils désirent aussi que l'horaire de l'école tienne compte de leurs besoins mais tolèrent certains inconvénients par souci d'économie et pour une éducation de qualité."
>
> John MacLain, Educational Leadership, Février 1971.

1.52 Quand il s'agit de réorganiser l'année scolaire, le critère commodité semble être la préoccupation première des parents. Par conséquent, il s'avère important de prévoir les conséquences d'un modèle donné sur les coutumes familiales actuelles. Par exemple, comme la période de vacances correspond habituellement aux mois de juillet et août, aucune modification de cette formule, sans des raisons valables et évidentes, ne saurait recevoir l'assentiment de la communauté, puisque les gens ont l'habitude des vacances estivales. Certains organismes communautaires disposent de colonies de vacances et une bonne partie des activités offertes coïncident avec la période des vacances d'été. Bien des compagnies et des maisons d'affaires planifient de façon à permettre au plus grand nombre possible d'employés de prendre leurs vacances au cours de l'été. C'est donc plutôt par tradition que l'année scolaire comporte une période de vacances estivales.

1.53 La question monétaire a toujours occupé une place importante en éducation. Il ne semble jamais y avoir assez d'argent pour réaliser tout ce que l'on souhaiterait; les subsides alloués aux écoles sont limités. Les coûts subissant eux aussi le phénomène inflationniste, il est difficile de suggérer une augmentation des sommes consacrées à l'éducation sans prévoir de nouvelles sources de revenus. Par contre, suggérer une réduction des dépenses équivaudrait à admettre qu'il se dépense déjà trop d'argent pour l'éducation.

1.54 Compte tenu de ces observations, le Comité en est arrivé à la conclusion qu'il ne faut pas trop s'attendre à des changements majeurs en regard des critères "économie" et "commodité". Or, les différents modèles étudiés ne semblent pas affecter de façon appréciable ces deux critères. Par conséquent, le critère "qualité" s'avère la mesure principale de la valeur d'un modèle donné.

1.55 Conclusions tirées d'une expérimentation de l'année étudiante prolongée (Comté de Dade, Floride):

> "1. Les modèles d'année étudiante prolongée s'avérant les plus rentables quant à l'utilisation de l'école exigent tellement de changements aux us et coutumes qu'ils deviennent presque inacceptables pour la population en général.

2. Les modèles d'année étudiante prolongée restreignant la période de vacances des élèves sont moins acceptés par la population que ceux qui prévoient des programmes facultatifs d'extension.

3. Les modèles d'année étudiante prolongée modifiant de façon majeure le calendrier scolaire sont moins bien acceptés par la population que ceux qui n'exigent que des changements mineurs.

4. Les modèles d'année étudiante prolongée offrant un plus grand choix d'options quant aux cours, au nombre de sessions et aux périodes de vacances sont mieux acceptés par les étudiants et les employeurs que ceux qui perpétuent les contraintes actuelles au niveau des programmes, de la fréquentation et des périodes de vacances.

5. Les modèles ne prévoyant pas de périodes de vacances communes pour tous les élèves et le personnel de l'école recueillent plus d'opposition de la part de la population que ceux qui prévoient une période au cours de laquelle toutes les écoles sont fermées pendant que tous les étudiants aussi bien que le personnel sont en vacances."

A Review of the Status and Projections for the Dade County Quinmester Extended School Year Program: Avril 1971.

Les modèles de prolongation de l'année étudiante et d'organisation couvrant l'année entière exercent sensiblement le même impact sur les critères de commodité et d'économie. En effet, ces deux types d'organisation requièrent un déplacement des périodes de vacances et une augmentation du coût brut des dépenses annuelles.

1.60 Quelques principes d'organisation scolaire

Outre le critère "qualité de l'éducation", le Comité est d'avis que certains principes importants d'organisation scolaire doivent présider à toute démarche qui envisage un réaménagement de l'année scolaire. Ces principes s'énoncent comme suit:

1.61 La nécessité d'une utilisation optimale des locaux, des équipements et du personnel.

L'augmentation constante du coût de l'éducation n'est pas imputable uniquement à la rémunération du personnel enseignant et non-enseignant mais aussi aux coûts des équipements et des locaux dont il faut doter les écoles. Par conséquent, une utilisation plus rationnelle et plus économique devrait se traduire par une diversité et une qualité accrue des locaux, des équipements ainsi que du personnel de l'école.

1.62 La nécessité d'une sanction à court terme.

On postule que plus l'objectif est à court terme, plus grande est la motivation. Une note finale précise davantage le degré d'atteinte de l'objectif qu'une note partielle ou provisoire. Il est plus à la portée de l'élève de prévoir, même en septembre, ce que sera décembre, que de prévoir ce que sera le "lointain" mois de juin. La période de ralentissement sera d'autant plus courte que l'objectif sera plus immédiat.

1.63 La nécessité d'un système de reprise des matières échouées et ce, dans un laps de temps relativement court.

Plus tôt un élève répétera et accentuera son effort sur une matière, plus faciles en seront la compréhension et la rétention. Si un élève subit un échec dans une matière perçue comme obligatoire ou importante, il devrait pouvoir la reprendre et la compléter le plus tôt possible et dans un minimum de temps. Partant de ce principe, un élève qui a subi un échec en raison de difficultés éprouvées en septembre aurait avantage à reprendre le cours dès janvier plutôt que d'attendre au mois de septembre suivant.

1.64 La nécessité de bonnes relations maître-élève.

Le degré d'excellence auquel un individu peut accéder, en éducation, demeurera toujours conditionné par la personnalité de l'élève et celle du professeur. Il va sans dire qu'un conflit entre ces deux agents de l'éducation se traduit par des résultats moindres. Inversement, si ces deux personnalités s'harmonisent, on peut alors s'attendre à des résultats intéressants, d'où l'importance d'amener les professeurs et les élèves à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Comme moyen d'y arriver, il faut rechercher un système dans lequel les professeurs rencontrent moins d'élèves, de sorte que ceux-ci peuvent bénéficier de leur présence pendant de plus longues périodes. Bref, il faut imaginer un système favorisant les relations maître-élève.

1.65 La nécessité de considérer le bien de l'élève comme ayant préséance sur les besoins de l'administration.

La raison d'être du système d'éducation, c'est l'élève. Même si, dans le processus éducatif, tous les facteurs ont leur importance, le bien de l'élève doit l'emporter sur les impératifs d'ordre administratif. En somme, l'administration est au service de l'élève.

1.66 La nécessité de la concentration de l'effort chez l'élève.

L'élève qui veut profiter pleinement de son travail se doit d'approfondir chaque matière. La plupart des élèves y arrivent plus facilement si, à certains moments, ils ont moins de cours à suivre, donc plus de temps à consacrer à chacun.

1.67 La nécessité de la flexibilité dans l'opérationalisation de tout modèle.

Le système doit être assez souple pour tenir compte, dans la mesure du possible, des besoins individuels des élèves et de ceux des professeurs. Un modèle doit donc tenir compte des effectifs en personnel enseignant et permettre aux élèves d'effectuer leurs choix en fonction de leurs besoins et de leurs aptitudes.

1.68 La nécessité d'une bonne coordination entre les différents niveaux d'enseignement: élémentaire, secondaire et collégial.

Dans l'élaboration de tout modèle, il faut prévoir les effets qu'il peut exercer sur les élèves qui arrivent et sur ceux qui partent. Répond-t-il aux besoins des élèves qui arrivent de l'élémentaire? Jusqu'à quel point facilite-t-il le passage de l'étudiant du secondaire au collégial ou au marché du travail, selon le cas? Le modèle choisi doit faciliter autant l'arrivée que le départ d'un niveau scolaire donné.

> "Il faudra rester persuadé toutefois de la nécessité d'une continuité sans heurt de l'élémentaire au secondaire. La fin de l'élémentaire doit déjà ressembler au début du secondaire; le commencement du secondaire ne doit pas être trop différent de la fin de l'élémentaire. . . "
>
> Rapport Parent, tome II, paragraphe 204.

2.00 JUSTIFICATION DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE

Deux motifs fondamentaux ont présidé à l'adoption de l'année scolaire segmentée, que ce soit sous la forme d'un modèle d'organisation couvrant l'année entière, d'un modèle de prolongation de l'année étudiante ou encore tout simplement d'une formule à l'intérieur de l'année scolaire traditionnelle: un souci d'économie ainsi qu'un désir d'améliorer la qualité de l'enseignement.

2.10 Raisons d'ordre économique

2.11 La littérature pertinente révèle, à peu d'exceptions près, que les modèles expérimentés avant les années '65 répondaient d'abord à des préoccupations d'ordre économique. Dans la plupart des cas, les budgets se trouvaient considérablement perturbés par un accroissement rapide de la population scolaire ainsi que par les restrictions légales imposées aux possibilités d'endettement d'une commission scolaire. D'autre part, les locaux disponibles s'avéraient insuffisants dans un système traditionnel d'organisation de l'année scolaire, d'où l'obligation d'envisager une rotation des élèves dans le contexte d'un modèle rotatif segmenté, soit de type prolongation de l'année étudiante, soit de type organisation couvrant l'année entière, permettant ainsi de recevoir de 20 à 25% plus d'élèves. De cette façon, des économies substantielles furent réalisées, à court terme, au chapitre des investissements.

2.12 A long terme, on s'ingénia à créer d'autres formules plus économiques encore. Ces modèles visaient à accélérer le cheminement de l'étudiant durant sa scolarité, lui permettant de la réduire d'une ou deux années. L'élève qui passe ainsi moins d'années à l'école devrait réduire proportionnellement le coût de son éducation.

2.13 Il s'est avéré que plusieurs de ces modèles n'ont pas permis de réaliser les économies prévues. Bien sûr, on peut invoquer le principe que les dépenses en investissements sont, à la longue, moins lourdes à assumer que les dépenses d'opérations. Effectivement, les dépenses annuelles d'opérations ont considérablement augmenté, particulièrement au cours des premières années d'implantation de ces modèles. D'autre part, on a constaté que la majorité des élèves ont dû accumuler le même nombre de jours de fréquentation scolaire pour compléter leur scolarité. Par conséquent, dans l'ensemble, le coût global de l'éducation d'un élève, de la Maternelle au Secondaire V, est demeuré inchangé.

2.14 La question est de savoir si les résultats peu concluants de ces essais sont attribuables aux perturbations économiques du moment ou s'ils sont dûs à leur non conformité au critère "commodité". Le fait demeure que la plupart des commissions scolaires retournèrent rapidement à l'année scolaire traditionnelle.

2.20 Raisons d'ordre éducatif

2.21 "Comment se fait-il, qu'à l'époque de l'exploration lunaire, nous obligions encore nos adolescents à mener de front plusieurs activités différentes faisant appel à du matériel didactique varié, activités soumises aux caprices de l'horaire hebdomadaire fixé définitivement pour l'année."

Peter Johnson, OSSTF Bulletin, oct. 1970.

2.22 La dernière décennie a été témoin de l'expérimentation et de l'implantation de nombreux modèles conçus en vue d'améliorer la qualité de l'éducation. On invoquait surtout les avantages d'une plus grande flexibilité: permettre un meilleur choix de cours de la part des élèves, faciliter le rattrapage à court terme, favoriser le développement personnel par des activités enrichies et par des mécanismes d'accélération. Il y a eu aussi une préoccupation marquée d'humaniser davantage l'activité éducative en permettant aux élèves et aux professeurs de mieux se connaître, d'approfondir davantage les cours, de ramener les objectifs d'apprentissage à plus court terme, de concentrer davantage, dans le temps, les périodes consacrées à des matières ou à des thèmes précis.

2.23 Il est difficile, pour le moment, de déterminer si ces modèles sont vraiment les meilleurs puisque très peu d'études systématiques ont été faites sur le sujet. Toutefois, il semble que l'année scolaire segmentée n'aurait eu d'effets ni bénéfiques ni mauvais sur le rendement académique des élèves concernés. Cependant, comme le dit E.J.M. Church:

> "Il faudra approfondir cette notion de système semestriel avant de pouvoir se prononcer pour ou contre."

The ATA Magazine, décembre 1968.

Il semble que la même remarque s'applique à tous les modèles d'année scolaire segmentée.

3.00 EXPERIMENTATION DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE AU CANADA

3.10 Expérimentation au Québec

3.11 La commission scolaire régionale Chauveau a expérimenté un modèle trimestriel et un modèle semestriel. Le modèle trimestriel a fonctionné pendant l'année scolaire 1968–1969, impliquant 380 étudiants et 27 professeurs de Secondaire V. L'année scolaire traditionnelle fut divisée en trois segments égaux et les étudiants ont suivi trois cours par trimestre en plus des cours de "Formation de la personne", obligatoires à chaque trimestre. Les examens scolaires administrés à la fin de chaque trimestre étaient reconnus par le ministère de l'Education. Le modèle semestriel, pour sa part, a été expérimenté pendant l'année scolaire 1969–1970, toujours en Secondaire V, le nombre d'étudiants impliqués passant à 500. Cette fois, l'année scolaire traditionnelle fut divisée en deux segments égaux; les étudiants étaient inscrits à quatre cours par semestre en sus de l'ensemble des cours de "Formation de la personne". Les examens scolaires administrés à la fin du premier semestre étaient reconnus par le ministère de l'Education, alors que les examens cédulés pour la fin du second semestre consistaient en des examens officiels du Ministère.

Dans les deux cas, l'objectif primordial visait à réduire le nombre total d'élèves par professeur afin de lui permettre d'avoir une meilleure connaissance de ses élèves, de leurs difficultés, de leurs besoins. Ceci fut réalisé grâce à la concentration de certains cours spécifiques. L'horaire fut établi pour l'année entière, au départ, et certaines modifications ont été apportées, en cours de route, selon les besoins. L'élève faisait son choix de cours pour l'année et l'école déterminait ensuite le semestre au cours duquel il suivrait ces cours. Après ces deux expérimentations, le personnel de l'école conclut que les deux modèles surpassaient celui de l'organisation traditionnelle et demanda que la formule d'organisation semestrielle de l'année scolaire s'étende à toute l'école.

3.20 Expérimentation dans les autres provinces (*)

3.21 L'école secondaire Winston Churchill, de Lethbridge en Alberta, innova en implantant un modèle semestriel en 1968–1969, imitée par la

---

(*) Voir aussi l'annexe.

ville de Lethbridge qui mit en place, l'année suivante, dans toutes ses écoles élémentaires et secondaires, une formule d'année scolaire segmentée (semestres). Le projet impliquait 10,000 élèves. Ce modèle d'organisation de l'année scolaire prévoyait une pause coïncidant avec la période de Noël, la tradition voulant un temps d'arrêt à cette époque de l'année. Afin de ne pas avoir à débuter trop tôt à la fin de l'été et de garantir le même nombre d'heures aux deux semestres, chaque journée scolaire du premier semestre fut prolongée d'une demi-heure. Ainsi, le premier semestre s'étendit du 25 août au 23 décembre et le second, du 5 janvier au 5 juin. L'un des objectifs consistait à assurer la flexibilité de l'horaire des cours et des activités de l'élève. Les examens de fin d'année furent préparés et administrés par les autorités scolaires locales. Les principaux et les professeurs furent enchantés des résultats.

3.22 Quatre "Junior High Schools" de Calgary, en Alberta, utilisèrent la formule du semestre, de façon expérimentale, en 1968–1969. Le premier semestre s'étendait du début de septembre à la fin de janvier et le deuxième, du début de février à la fin de juin. La formule fut une telle réussite que seize des dix-huit "Junior High Schools" l'adoptèrent et la mirent en application dès l'année scolaire 1970–1971.

3.23 A Red Deer, en Alberta, un modèle trimestriel fut implanté dès 1949. Le premier semestre s'étendait du début de septembre au début de décembre, le deuxième jusqu'à la troisième semaine de mars et le troisième jusqu'à la fin de juin. Cette formule est encore en opération.

3.24 A Vancouver, Colombie-Britannique, l'école secondaire Killarney implanta, en 1966–1967, une formule d'organisation semestrielle, imitée, l'année suivante, par la "District Senior Secondary School" de Nanaïmo. Au tout début des années '70, la formule semestrielle était généralisée dans près de 25% des écoles secondaires de la Colombie-Britannique dont 9 écoles à Vancouver même. Les cours étaient limités, comme durée, au semestre tout en conservant le même contenu et le même nombre d'heures. Les examens de fin d'année, préparés par le Ministère, furent administrés tant à la fin du premier que du second trimestre.

3.25 L'année scolaire, à l'école secondaire Thornlea de North York à Toronto, se divise en trois sessions de treize semaines chacune. Les cours ont été entièrement restructurés et les élèves peuvent s'inscrire à six cours

par session à raison d'une période quotidienne d'enseignement par cours, ces derniers comportant cinq degrés de difficulté. Le Collège Stephen Leacock de Scarborough a utilisé, par sa part, une formule d'organisation semestrielle jusqu'en 1970. On estime à dix pourcent le nombre d'écoles secondaires ontariennes opérant selon ce modèle d'organisation de l'année scolaire.

3.26 Le succès obtenu par divers projets expérimentaux a incité le ministère de l'Education de la Saskatchewan à étendre la formule d'organisation semestrielle à toutes ses écoles secondaires. Il est à noter que chaque matière nécessitant un examen du Ministère doit être suivie au second semestre.

4.00 CONSIDERATIONS SUR DIFFERENTS MODELES D'ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE

Le diagramme de la page 15 permet une comparaison générale mais simplifiée de l'année scolaire traditionnelle avec différents modèles d'année scolaire segmentée. Ces derniers sont réduits, en somme, à quelques arrangements de base et n'ont pas la prétention d'être uniques. C'est au niveau des détails que les possibilités sont pratiquement illimitées. Un simple coup d'oeil permet de constater que, dans certains modèles, tous les élèves sont présents à l'école en même temps, alors que dans d'autres, l'organisation prévoit constamment une fraction des élèves en vacances. Cette dernière formule permet de dispenser l'enseignement à un plus grand nombre d'élèves sans devoir augmenter les services offerts. Les périodes de temps indiquées comme facultatives sont essentiellement destinées à des groupes spéciaux d'élèves qui ont besoin de rattrapage ou à des élèves qui suivent des cours enrichis ou encore participent à des activités auxquelles aucun crédit n'est rattaché. Le nombre de jours indiqué dans le diagramme n'inclut pas les fins de semaine. Théoriquement, il y a donc une possibilité de 260 jours,bien que les chiffres soient approximatifs,étant donné que Noël, Pâques et les autres congés spéciaux n'apparaissent pas séparément sur le calendrier illustré par le diagramme.

Les pages qui suivent le graphique sont consacrées à de brèves considérations portant sur les points saillants, les avantages ainsi que les inconvénients de chacun des modèles mentionnés sauf pour l'année scolaire traditionnelle. Les avantages et les inconvénients d'un modèle donné sont toujours formulés en comparaison de l'année scolaire traditionnelle prise comme point de repère ou de référence. Au moment de déterminer les avantages et les inconvénients, les membres du Comité ont procédé avec prudence afin d'éviter les interprétations personnelles. Dans certains cas, les avantages pouvaient facilement, par suite d'un changement mineur, se convertir en inconvénients et vice versa. Cette ambiguité tient au fait que les modèles sont présentés en termes généraux plutôt que spécifiques. D'autre part, certains modèles ne sont effectivement que des projets qui, à notre connaissance, n'ont jamais fait l'objet d'expérimentation. Dans de tels cas, les avantages et les inconvénients mentionnés n'ont qu'une valeur d'estimation. Le Comité pense que des modifications majeures aux critères "commodité" et "économie" n'entraîneraient que des inconvénients.

Les périodes de congés spéciaux n'apparaissent pas sur ce diagramme.

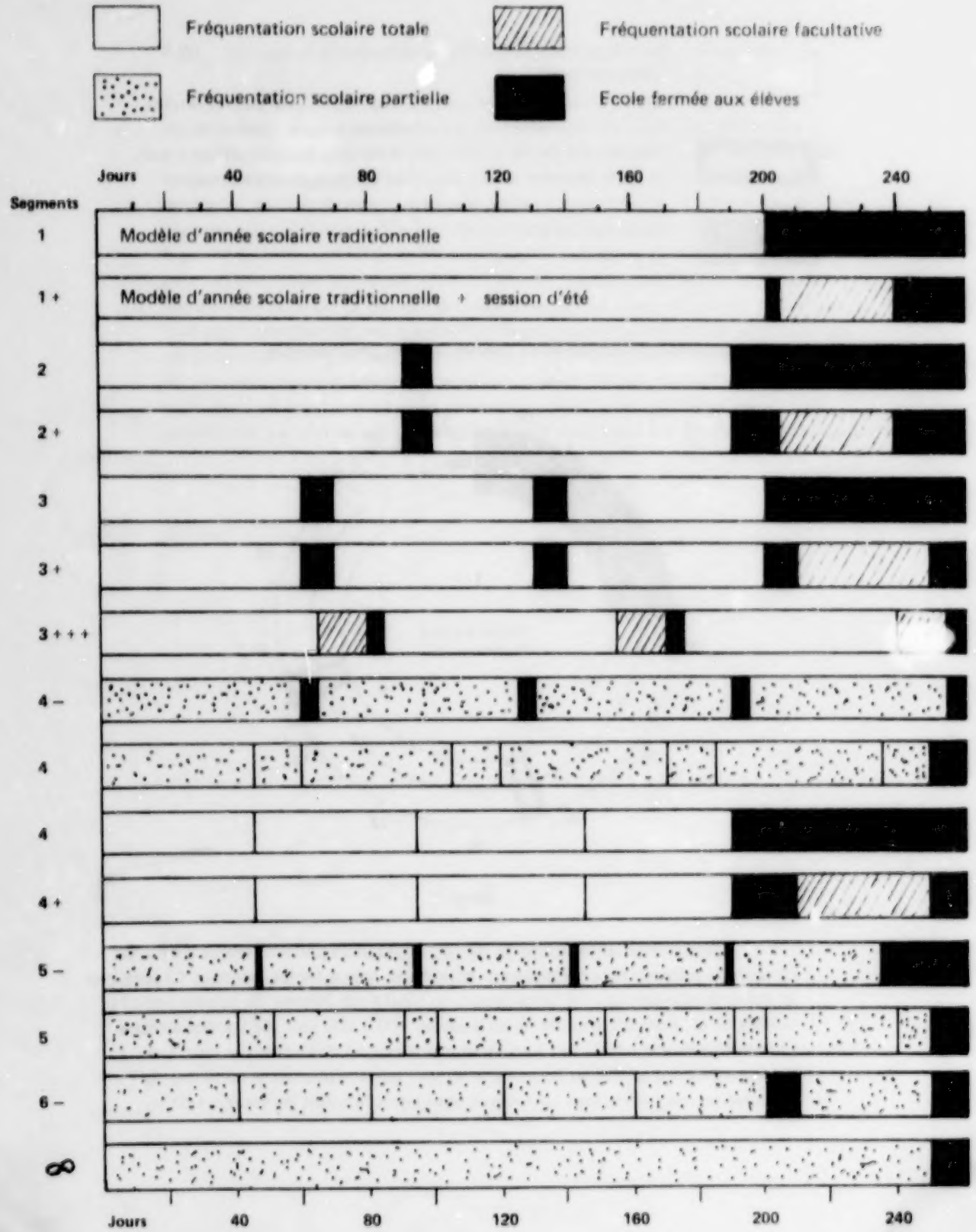

Interprétation des diagrammes circulaires suivants:

Elèves présents

Congé à l'intérieur du segment

Ecole fermée aux élèves

L'anneau formé par les cercles concentriques représente les différents groupes d'élèves, soit à l'école, soit en vacances.

4.10 Modèle d'organisation de l'année scolaire traditionnelle

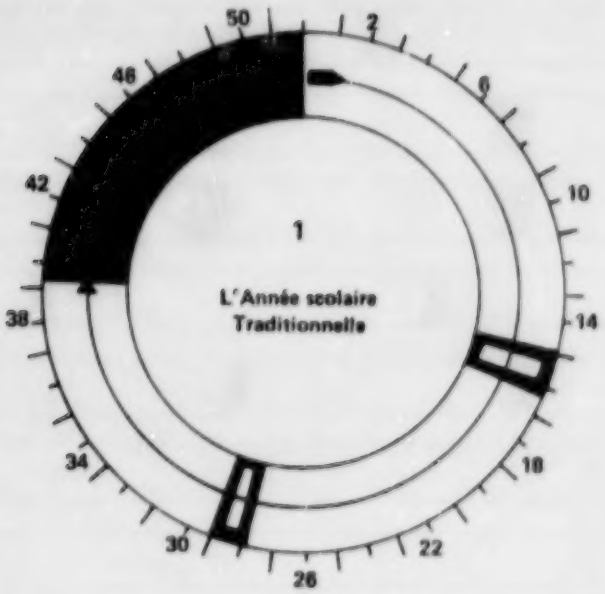

L'année étudiante comporte de 180 à 200 jours pendant lesquels tous les élèves sont présents simultanément et absents, en même temps, pendant 13 semaines en été ainsi que pendant les longs congés de Noël et de Pâques. Ils suivent conjointement de un à quatorze cours répartis sur les 180 à 200 jours de l'année scolaire. Les élèves peuvent rencontrer jusqu'à sept professeurs différents par jour. Les examens de fin d'année, en Secondaire V, sont administrés par le ministère de l'Education; les crédits sont cumulés et enregistrés pendant les vacances d'été.

4.20 Modèles d'organisation de l'année scolaire segmentée

Quel que soit le type d'organisation de l'année scolaire segmentée, la structure offre de multiples possibilités d'aménager les cours. L'organisation de ces cours doit respecter les besoins de l'élève et être conforme aux objectifs visés lors de la mise en place de la structure. Par exemple, l'application d'un modèle semestriel, comparativement à l'année scolaire traditionnelle, n'affecte pas le contenu des cours sauf qu'on leur consacre quotidiennement le double du temps. Il existe diverses modalités, entre autres, celle où le cours de durée traditionnelle pourrait être divisé (ou révisé) en deux mini-cours, sans modifier le nombre de jours prévus ni le temps qui lui est alloué chaque jour. Les mini-cours, de n'importe quel cours traditionnel, pourraient être dispensés conjointement de telle sorte que les deux mini-cours, l'histoire par exemple, soient suivis au même semestre et qu'il n'y ait aucun cours d'histoire au semestre suivant. De plus, la durée quotidienne des mini-cours pourrait être doublée, permettant ainsi de les compléter en un demi-semestre. Dans tous les cas, l'évaluation finale serait faite à la fin de chaque semestre.

Pour simplifier l'explication, nous illustrons, par le diagramme suivant, quelques modalités d'organisation des cours. La hauteur de la colonne indique le nombre de jours d'enseignement dans le système actuel, tandis que la largeur de la colonne représente le nombre d'heures d'enseignement par jour ou par cycle (Cours A + cours B = cours traditionnel complet).

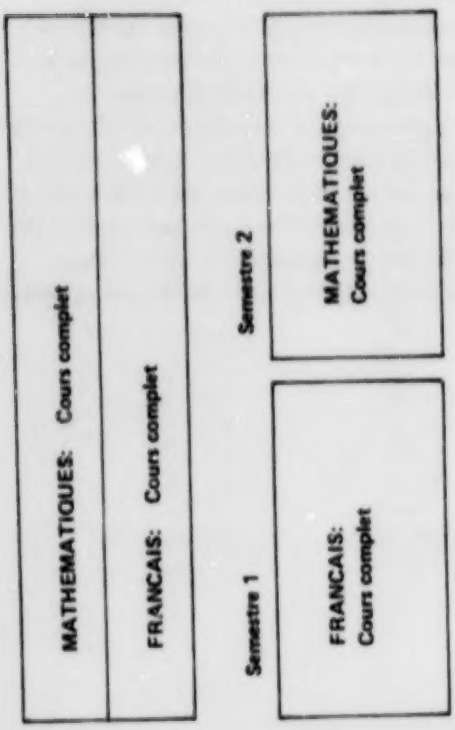

Diagramme 1

Concentration de cours

Les cours sont dispensés le double du temps chaque jour ou chaque cycle. L'étudiant complète les cours en un semestre.

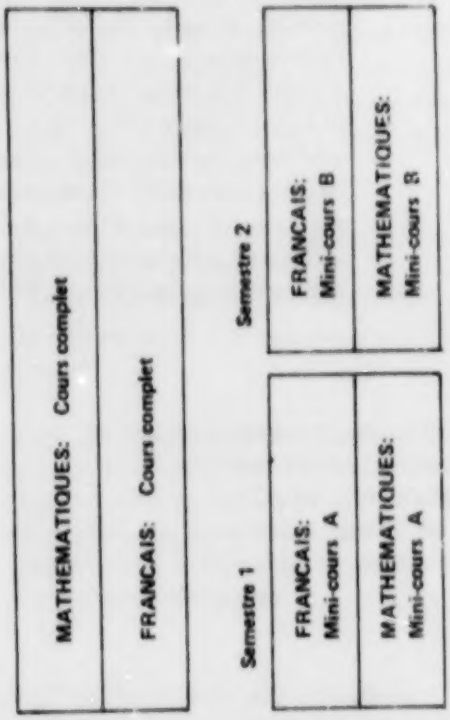

Diagramme 2

Sans concentration de cours

Les cours s'échelonnent sur toute l'année. La seule différence entre ce modèle et la formule traditionnelle réside dans une évaluation finale, pour chaque mini-cours pris séparément, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second.

Diagramme 3

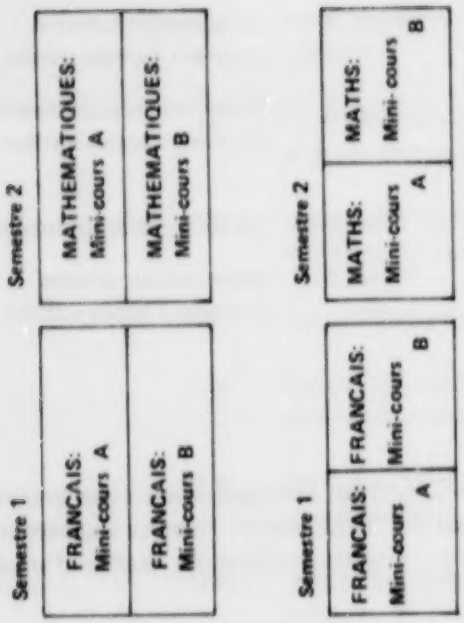

Ce diagramme illustre deux autres modèles d'organisation des mini-cours (demi-cours). Dans le premier cas, il s'agit effectivement d'une concentration de cours puisque le cours complet (A + B) est dispensé à l'intérieur d'un seul semestre. Il n'y a donc pas de concentration des mini-cours eux-mêmes et de plus, chacun de ces derniers ne peut être préalable à l'autre.

Dans le deuxième cas, il s'agit de la concentration des mini-cours. En effet, c'est un modèle quatre-quarts dans lequel chaque mini-cours est compté pour un quart seulement.

L'éventail des possibilités d'organisation du plan de travail de l'élève est directement proportionnel au nombre de cours suivis. Il ne faudrait pas, d'autre part, ignorer les possibilités de combinaison des cours annuels avec les cours semestriels.

4.21 Nous présentons ci-dessous quelques modèles-types qui seront explicités dans les pages suivantes. Ils sont inspirés de formules présentement en application et pourraient servir à l'élaboration d'une foule de combinaisons.

Modèle à deux segments (semestriel)	Type 1 – Concentration de cours
	Type 2 – Sans concentration de cours
Modèle à trois segments (trimestriel)	Type 1 – Vacances de l'année scolaire traditionnelle
	Type 2 – Organisation stationnaire couvrant l'année entière

Modèle à quatre segments	Type 1 –	Vacances de l'année scolaire traditionnelle
	Type 2 –	Organisation rotative couvrant l'année entière
	Type 3 –	Organisation stationnaire couvrant l'année entière
Modèle à cinq segments	Type 1 –	Année scolaire prolongée
	Type 2 –	Organisation rotative couvrant l'année entière
Modèle à six segments	. . . . .	

Tous ces modèles comportent des avantages et des inconvénients communs en regard de l'année scolaire traditionnelle. Nous les énumérons immédiatement avant d'aborder les variantes possibles des modèles d'année scolaire segmentée.

Avantages d'ordre éducatif

(1) Permet une plus grande flexibilité dans l'organisation des programmes.

(2) Fournit plus d'un point d'entrée et de sortie au système. Le nombre de points d'entrée et de sortie est directement proportionnel au nombre de segments.

(3) Un objectif à court terme motive davantage les élèves.

(4) L'échéance à court terme atténue les problèmes de discipline et améliore l'assiduité.

(5) Réduit le nombre d'abandons prématurés.

(6) Augmente la rentabilité des locaux, de l'équipement et du matériel didactique.

(7) Incite le professeur à une meilleure préparation.

Autres avantages d'ordre éducatif particuliers aux modèles comportant des cours avec concentration

(8) L'élève à qui il ne manque qu'un ou deux cours pour compléter sa scolarité pourra quitter l'école, en cours d'année, après un autre segment.

(9) Le rendement de l'élève s'accroît en fonction de la concentration et proportionnellement à la fréquence de l'enseignement.

(10) Les conflits de personnalité se résorbent plus tôt,étant donné que les élèves changent de professeurs à la fin de chaque segment.

(11) Les professeurs ont l'occasion de mieux connaître leurs élèves.

(12) Comme les cours sont moins nombreux, les professeurs approfondissent davantage leur préparation.

(13) Permet à l'élève de poursuivre ses cours durant une saison où il y a peu d'emplois.

(14) Permet à l'élève de reprendre, durant la même année, les cours échoués.

(15) Permet à l'élève d'alterner théorie et pratique.

Inconvénients d'ordre éducatif

(1) La charge de travail de l'administration subit une augmentation considérable.

(2) Le travail de correction s'accroît.

(3) Les transferts d'élèves deviennent plus difficiles.

(4) L'évaluation du progrès de l'élève et la planification des programmes du prochain segment nécessitent une longue pause entre les segments.

(5) Des évaluations finales terminent chacun des segments.

Autres inconvénients d'ordre éducatif particuliers aux modèles comportant des cours avec concentration

(6) Les absences ont de plus grandes répercussions sur le progrès de l'élève.

(7) Les longs intervalles entre les cours concentrés d'une même matière diminuent la capacité de rétention.

(8) Les conflits de personnalité peuvent être intensifiés du fait que professeurs et élèves sont en présence plus longtemps chaque jour.

(9) Certains cours se prêtent moins à l'enseignement concentré, de même que certains professeurs ont moins d'aptitudes pour ce type d'enseignement.

(10) Dispenser un cours complet en un segment peut inciter l'élève à étudier de façon superficielle.

(11) L'élève qui éprouve des difficultés d'apprentissage peut être handicapé.

(12) Il s'avère difficile de procéder, à l'endroit des professeurs, à une distribution équitable des périodes libres.

(13) La planification et la coordination des activités parascolaires deviennent assez complexes.

4.22 Modèle d'année scolaire à deux segments (semestriel):

L'année scolaire se divise en deux segments d'environ 90 jours chacun. Normalement, tous les élèves sont inscrits aux deux semestres. Les vacances d'été traditionnelles sont maintenues même s'il y a possibilité de suivre certains cours facultatifs durant cette période estivale. Une évaluation finale clôt chaque semestre.

Type 1 – Concentration de cours

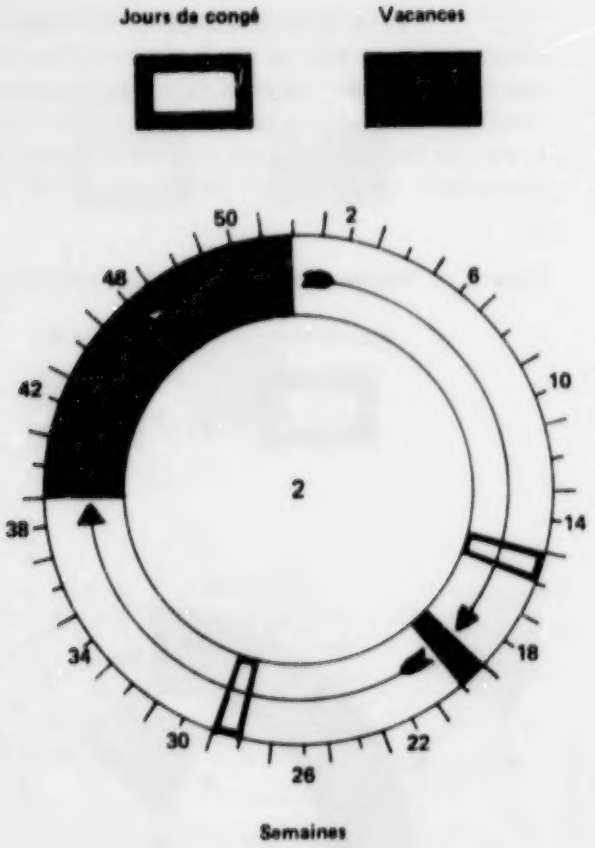

Les élèves suivent, à chaque semestre, la moitié des cours d'une année traditionnelle et consacrent quotidiennement deux fois plus de temps à chacun des cours. "L'année scolaire divisée" (en Alberta) ne diffère que par une pause entre les semestres, pause correspondant à la période de Noël. Il est possible de compléter le premier semestre avant les Fêtes si l'année scolaire débute beaucoup plus tôt que traditionnellement ou encore en prolongeant la journée scolaire de 35 minutes durant le premier semestre de façon à obtenir un nombre d'heures d'enseignement équivalent.

Type 2 – Sans concentration de cours

La partie du cours (mini-cours) suivie durant chaque semestre fait l'objet d'une évaluation finale.

Inconvénients

Les écoles demeurent inoccupées pendant les deux mois de vacances ainsi que pendant une bonne partie de la journée étudiante.

4.23 Modèle à trois segments (trimestriel):

L'année scolaire se divise en trois segments égaux de 12 à 13 semaines chacun; tous les élèves s'inscrivent aux trois segments à moins que l'élève complète ses cours avec la fin du premier ou du second segment. Les cours sont de type "concentration", c'est-à-dire que les élèves suivent un tiers des cours par segment et triplent le temps alloué quotidiennement. Une évaluation finale a lieu à la fin de chaque segment.

Type 1 – Vacances de l'année scolaire traditionnelle

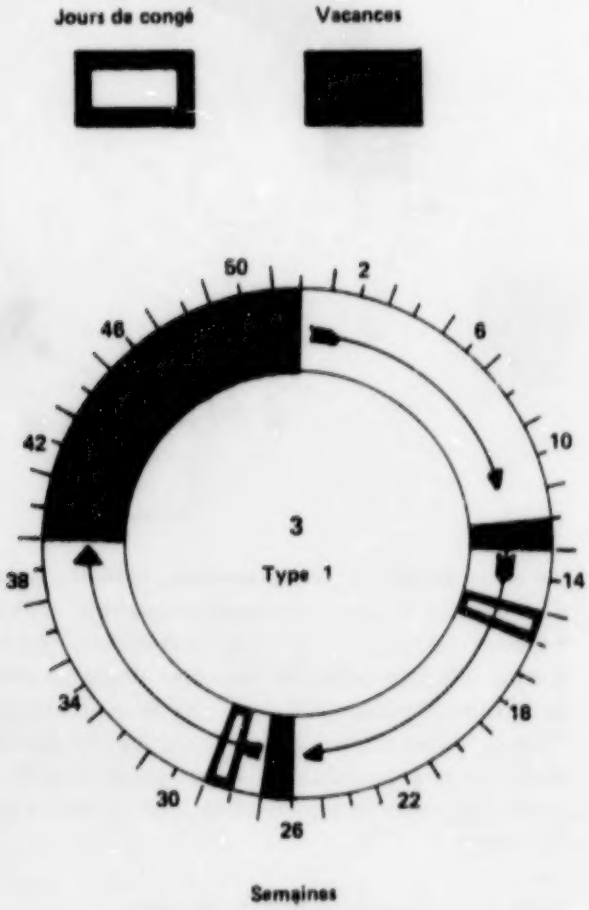

La période de vacances se situant aux mois de juillet et d'août, il devient alors possible d'ajouter un programme scolaire facultatif pendant l'été.

Type 2 – Organisation stationnaire couvrant l'année entière

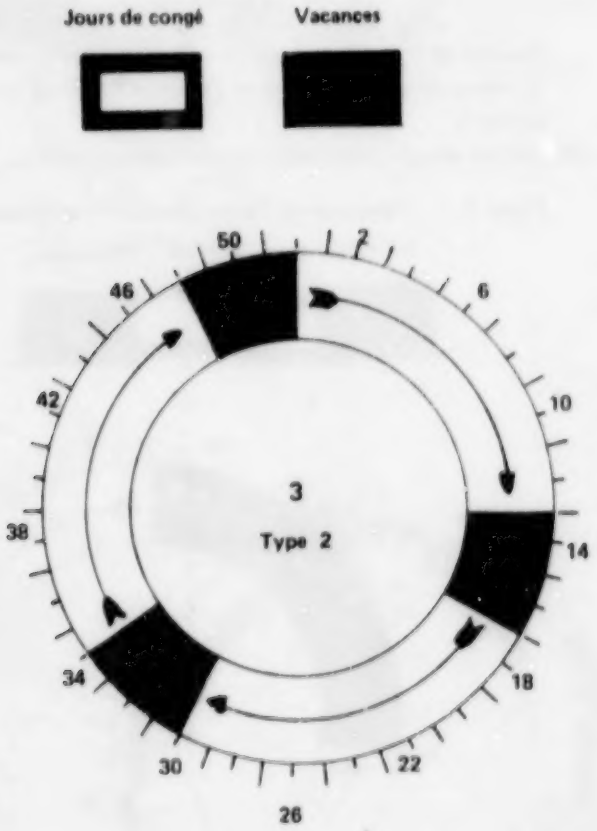

Une période de quatre semaines de vacances suit chacun des segments, procurant ainsi à l'élève trois périodes de vacances par année. Comme application de cette formule, signalons l'utilisation possible, en tant "qu'unités intérimaires", de trois des quatre semaines habituellement réservées aux vacances. Grâce à ces périodes facultatives, servant à la récupération, l'école ne serait fermée que pendant trois semaines par année.

4.24 Modèle à quatre segments:

Les caractéristiques communes à tous ces modèles sont: la division de l'année scolaire en quatre segments d'enseignement, l'emploi de cours de concentration et l'évaluation finale au terme de chaque segment.

Type 1 – Vacances de l'année scolaire traditionnelle

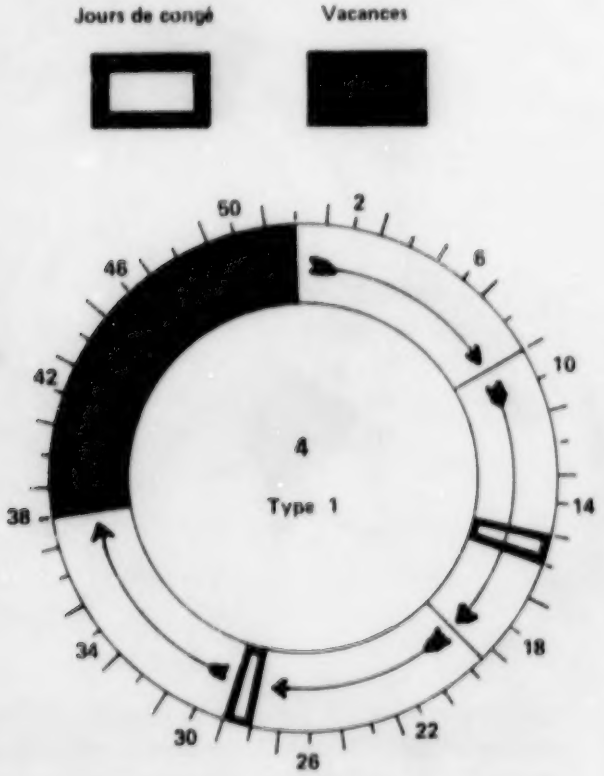

L'année scolaire se divise en quatre segments égaux d'approximativement neuf semaines chacun. Les élèves suivent les quatre segments pendant 180 jours et bénéficient de vacances d'été de longueur traditionnelle. Un programme d'été pourrait être ajouté comme option.

Note: dans les diagrammes suivants, les cercles concentriques représentent différents groupes d'élèves.

Type 2 – Organisation rotative couvrant l'année entière (45 – 15 ou 9 – 3)

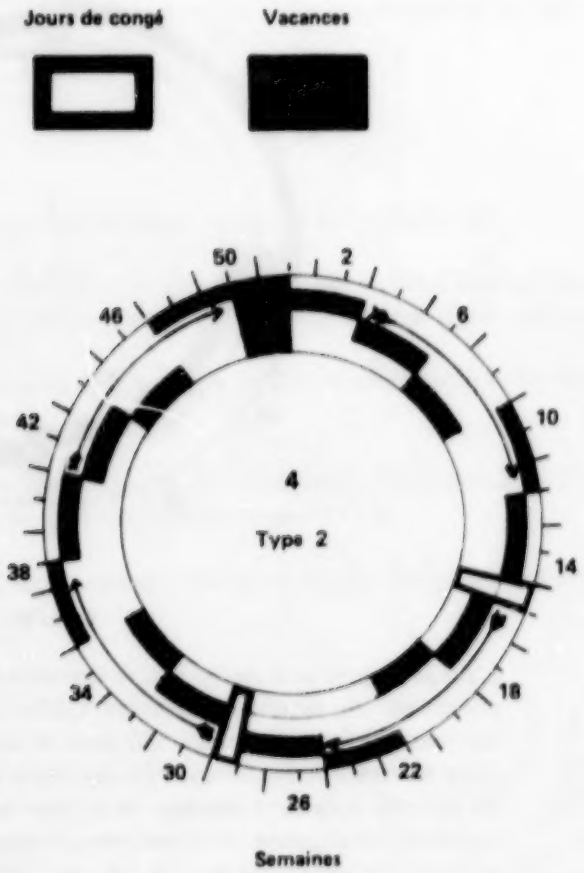

L'année étudiante se divise en quatre segments égaux de neuf semaines chacun, cumulant ainsi 180 jours de classe. On procède à la rotation des groupes d'élèves qui, après chaque période de neuf semaines d'enseignement, bénéficient de trois semaines de vacances. Seulement 75% des élèves sont à l'école en même temps. Aux vacances qui viennent d'être mentionnées, s'ajoutent deux semaines de vacances estivales communes et l'école n'est fermée que pendant cette période.

Type 3 – Organisation stationnaire couvrant l'année entière

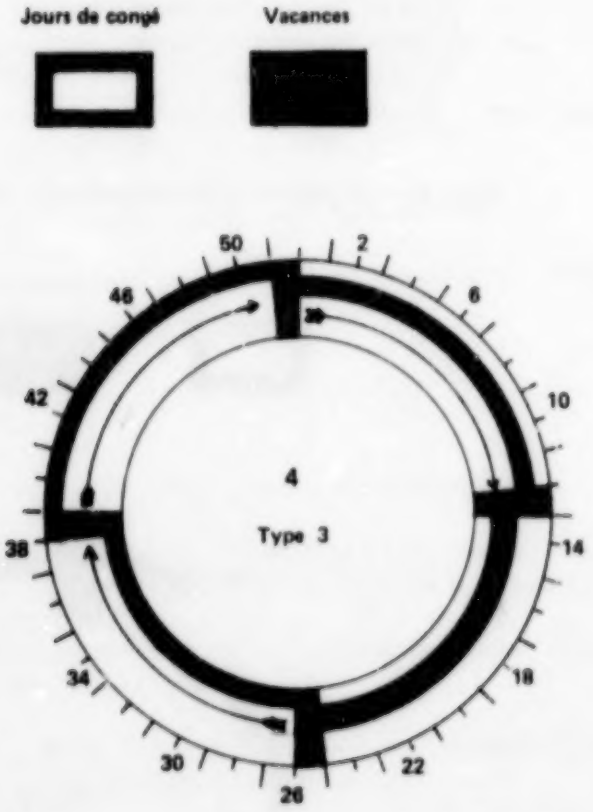

L'année scolaire se divise en quatre segments égaux de 12 semaines, séparés chacun par une semaine de vacances. L'élève s'inscrit à trois des quatre segments, de façon à cumuler 180 jours, et utilise le quatrième comme période de vacances. Seulement 75% des élèves sont à l'école en même temps. On pourrait également procéder de la façon suivante: l'élève suit les quatre segments consécutivement et reporte ses vacances au segment suivant. Le calendrier scolaire serait alors de 240 jours; 80% des élèves fréquenteraient l'école en même temps et les vacances seraient rotatives d'une année à l'autre.

Avantages:

- Permet une évaluation plus fréquente du travail de l'élève.
- Les absences prolongées peuvent être compensées par un segment supplémentaire (types 2 et 3 seulement).
- Permet à plus d'élève d'obtenir un emploi de vacances.
- L'utilisation durant l'année entière, des installations et de l'équipement, en augmente la rentabilité.

Inconvénients:

- Nécessite une réorganisation complète des programmes.
- Les écoles demeurent inoccupées pendant les deux mois de vacances ainsi qu'une bonne partie de la journée étudiante (type 1 seulement).
- La communauté doit accroître les activités récréatives et les répartir sur toute l'année (types 2 et 3).
- L'utilisation de l'école pendant un plus grand nombre de jours par année augmente les coûts d'opération (types 2 et 3).
- L'organisation convenable des groupes exige une clientèle minimale (types 2 et 3).

4.25 Modèle à cinq segments:

L'année scolaire se divise en cinq segments, les cours sont concentrés et une évaluation finale clôt chaque segment.

Type 1 – Année scolaire prolongée

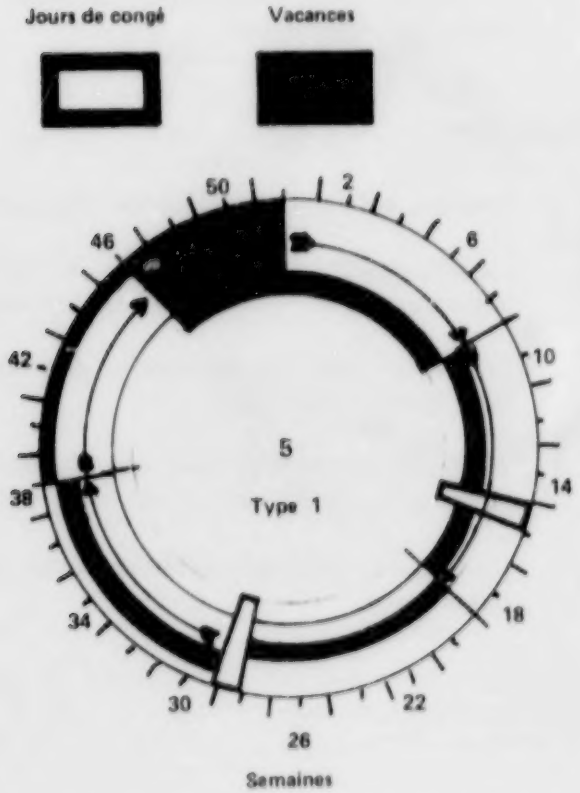

Les cinq segments comportent neuf semaines chacun, pour un total de 225 jours pendant lesquels l'école est ouverte à des fins éducatives. Normalement, l'année étudiante se composera de quatre des cinq segments, soit 180 jours.

Cependant, un élève peut suivre les cinq segments entiers. En plus de l'un ou l'autre segment de vacances, au choix de l'élève, s'ajoute une période commune de vacances estivales d'une durée de sept semaines.

Type 2 – Organisation rotative couvrant l'année entière (Modèle 8-2).

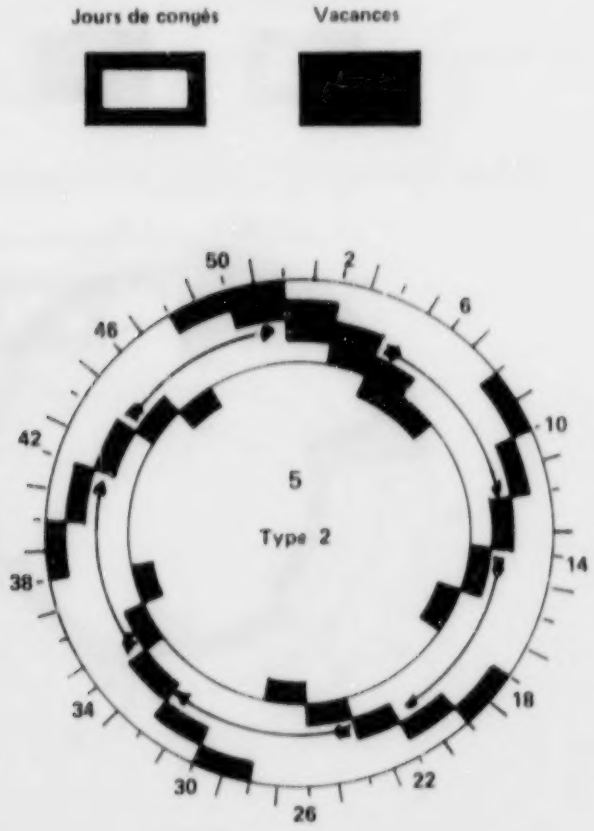

Chaque segment d'une durée de huit semaines est suivi d'une pause de deux semaines. A cela s'ajoutent des vacances d'été de quatre semaines. Cinq groupes d'élèves font la rotation de sorte que 80% seulement de la population étudiante est à l'école en même temps. L'année scolaire est d'une durée de 200 jours, étant donné que chaque élève cumule cinq segments entiers par année.

Inconvénients:

- Les écoles demeurent inoccupées pendant un mois et une bonne partie de la journée étudiante (type 1 seulement).

- Les coûts d'opération augmentent du fait que l'école fonctionne pendant un plus grand nombre de jours par année.

4.26 Modèle à six segments:

L'année scolaire se divise en six segments de 7 à 8 semaines chacun. L'année étudiante, pour sa part, comprend cinq des six segments, soit 190 jours de classe. L'élève choisit, comme période de vacances, l'un ou l'autre des segments. Au début de chacun des segments, une période de quatre jours sert à l'inscription. Deux autres périodes, à la fin de juin et à la fin d'août, constituent une pause commune. La journée étudiante est plus longue puisque les cours débutent à 8h30 pour se terminer à 21h15. Les cours se divisent en deux unités dont chacune devient un cours semestriel. La plupart des élèves s'inscrivent à trois cours par semestre. Soixante cours sont nécessaires à la certification soit, en moyenne quinze cours par année. Ce modèle n'impose aucune restriction quant à la durée de la scolarité au secondaire, que ce soit à plein temps ou à temps partiel.

Inconvénients:

- Les coûts d'opération augmentent du fait que l'école fonctionne pendant un plus grand nombre de jours par année.
- La planification et la coordination des activités parascolaires deviennent plus complexes.

4.30 Modèle d'organisation flexible couvrant l'année entière (12 mois)

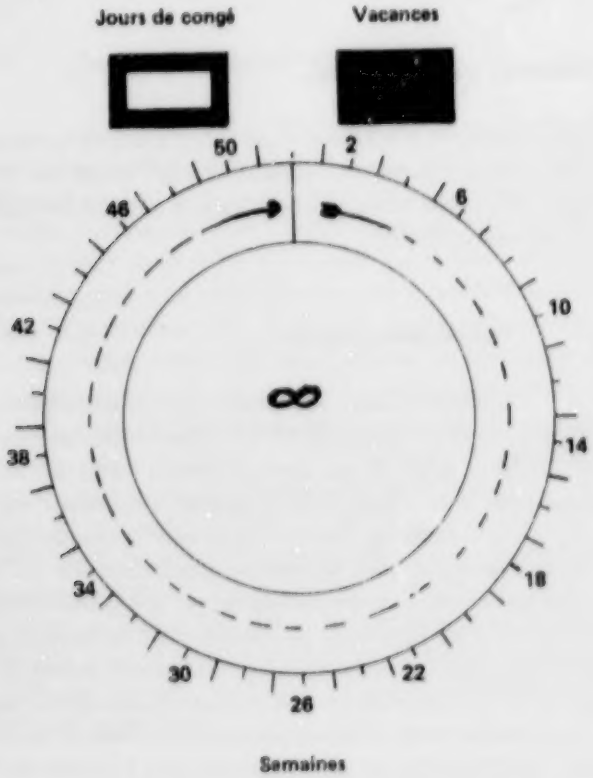

Ce modèle repose entièrement sur les concepts de progrès continu et d'enseignement individualisé; il ne pourrait fonctionner autrement. L'école est ouverte à longueur d'année et la durée de l'année étudiante varie. Les élèves ont le choix du moment et de la durée de leurs vacances. Les cours se composent de petits modules ou sections de programmes, reliés ou non les uns aux autres. L'évaluation est continue, étant faite à la fin de chaque module.

Inconvénients:

- Exige une réorganisation des programmes.
- L'école étant continuellement en activité, les coûts d'opération en sont augmentés.

5.00 IMPLICATIONS DE L'ANNEE SCOLAIRE SEGMENTEE

La multiplicité des modèles d'année scolaire segmentée fait qu'un grand nombre de secteurs sont affectés par l'une ou l'autre de leurs implications. Sauf indication contraire, les implications mentionnées sont celles qui semblent plus ou moins communes à tous les modèles. Nous sommes conscients de déboucher ainsi sur une sorte de généralisation, mais préciser davantage les implications particulières nous obligerait à développer chacun des modèles, ce que nous avons voulu éviter au point de départ.

5.10 Implications d'ordre éducatif

Dans les pages qui précèdent, nous avons souligné la nécessité de tenir compte de certains principes d'organisation scolaire lors de l'étude des diverses possibilités de réaménagement de l'année scolaire. Ces principes ont présidé également à l'examen des implications déjà mentionnées.

5.11 Programmes d'études:

L'année scolaire segmentée facilite la flexibilité des programmes, puisque le degré de flexibilité est principalement fonction du nombre de segments. Il est possible de fonctionner dans le cadre de l'année scolaire segmentée sans modifier le contenu des programmes. Cependant, des modifications à la structure s'imposent dès que l'on opte pour la concentration de cours. Certaines formules d'année scolaire segmentée nécessitent une réorganisation minime du contenu des cours. Les diverses tentatives ont démontré que le passage d'une organisation traditionnelle à un modèle d'année scolaire segmentée a généralement provoqué des mises en situation qui ont permis de réviser les cours, d'ajouter de nouvelles sections aux cours existants et d'augmenter l'éventail des cours disponibles. L'actualisation de ces diverses modifications est généralement conditionnée par le dynamisme dont font preuve l'école et la commission scolaire concernées. Comme plusieurs modèles d'année scolaire entraînent des modifications inhérentes à la concentration des cours, il convient de signaler que certains cours se plient difficilement à une concentration ou encore n'ont tout simplement pas avantage à être limités à un seul segment de l'année scolaire. Ces cours appartiennent au domaine du développement de la personne (enseignement moral et religieux, éducation physique, etc. . .) et au domaine des habiletés spécialisées (musique, dactylographie, etc. . .).

5.12 Méthodes d'enseignement:

L'année scolaire segmentée, sans concentration de cours, ne requiert que des modifications mineures aux méthodes d'enseignement, quoique certains

changements soient souhaitables. Il est arrivé fréquemment que l'adoption d'un nouveau modèle d'année scolaire ait provoqué des changements dans la méthodologie: utilisation accrue des locaux et de l'équipement, attention particulière apportée aux efforts individuels, dimensions variés des regroupements d'élèves, etc. . . Par contre, l'insertion de cours de concentration dans un modèle d'année scolaire segmentée impose de nouvelles méthodes, les méthodes traditionnelles s'accommodant difficilement de la durée doublée des périodes d'enseignement.

5.13 Evaluation et certification:

Quelle que soit la formule d'année scolaire segmentée, il faut prévoir des modalités d'évaluation au moins à la fin de chaque segment. Cette contrainte devient plus impérative encore si le modèle choisi comporte des cours de concentration, car il serait impensable de procéder à une évaluation plusieurs mois après la fin d'un cours. La révision des méthodes d'évaluation s'avère d'autant plus nécessaire que l'on a modifié les programmes et les méthodes d'enseignement. Toutes les modifications majeures prévues par le projet auront sûrement des répercussions sur les modalités d'évaluation et sur les exigences de la certification. Il ne semble pas pertinent, pour le moment, d'apporter une réponse à la question suivante: l'évaluation finale doit-elle être assumée par le ministère de l'Education ou par l'autorité locale? Retenons, toutefois, que la plupart des modèles privilégient une évaluation assumée par l'école, du moins pendant la période d'implantation. De fait, les milieux qui ont expérimenté l'organisation semestrielle et qui ont été contraints de se plier à une évaluation venant de l'extérieur, ont constaté une perte de flexibilité. Une modification de la structure des programmes ne peut être envisagée sans avoir, au préalable, repensé les modalités de certification. Si les cours ont été subdivisés en mini-cours ou en modules, il n'y a qu'à convertir les crédits en mini-crédits ou en crédits partiels.

Les conditions d'attribution des certificats ne sont pas modifiées pour autant. Par contre, si l'année scolaire segmentée est adoptée dans le but de permettre aux élèves d'abandonner un segment pour y revenir plus tard, cette flexibilité doit s'accompagner d'une plus grande souplesse quant au temps que prendra un élève pour répondre aux exigences de la certification.

5.14 L'élève en tant qu'individu:

Les implications sur la vie de l'étudiant ne dépendent pas tant de la structure de l'année scolaire elle-même que des autres modifications qui l'accompagnent et qui s'inscrivent dans l'ensemble du projet. Tout modèle d'année scolaire segmentée garantit une plus grande flexibilité, puisqu'il

procure nécessairement à l'élève un plus grand éventail de choix. Les décisions laissées à l'élève sont plus nombreuses, mais chacune d'elles étant de moindre envergure, les conséquences de chacune des décisions prises séparément ne risquent pas de lier l'élève à un champ spécifique d'études ou d'emplois. L'une des caractéristiques fondamentales d'un bon nombre de modèles consiste, pour l'élève, à doubler le temps passé avec tel professeur à cause des cours de concentration limités à un segment. Cette formule favorise des relations maître-élève plus authentiques dans un contexte naturel (par opposition aux périodes consacrées à la "vie étudiante" qui regroupent les élèves dans un contexte artificiel). Grâce aux périodes doublées, les élèves perdent moins de temps en déplacement et la période de démarrage, nécessaire à la motivation, est réduite d'autant. De plus, les élèves qui désirent travailler à l'école peuvent profiter du temps supplémentaire mis à leur disposition. La multiplicité des devoirs à domicile s'estompe d'elle-même puisque le nombre de cours est réduit de moitié, favorisant ainsi des travaux plus approfondis et plus rentables.

En contrepartie les retards dus aux absences sont plus évidents et l'adaptation à de nouveaux professeurs, à chaque segment, peut être plus difficile. Certains modèles permettent à l'élève de s'absenter de l'école pour un ou des segments,soit pour prendre des vacances, soit pour travailler et ce, sans pour autant affecter son statut d'étudiant.

Certains y voient la cause principale de la diminution du nombre d'abandons prématurés. L'élève qui a la possibilité de ne s'inscrire qu'aux segments qui lui conviennent a plus de chance de compléter ce qu'il a entrepris,du fait qu'aucun moment de sa scolarité lui apparaît comme une perte de temps.

Si le nombre d'écoles fonctionnant selon l'année segmentée est trop limité, sur un territoire donné, le transfert d'un élève à une école "traditionnelle" s'avère très difficile. Les écoles voisines, dites traditionnelles, susceptibles de recevoir des élèves d'une institution opérant selon un modèle d'année scolaire segmentée, devraient, elles aussi, assouplir leurs structures afin de minimiser les implications du transfert.

Deux autres secteurs de la vie scolaire sont touchés par les implications inhérentes à tous les modèles qui s'éloignent de l'année scolaire traditionnelle: les activités parascolaires et les activités familiales-communautaires. Dans le cas d'un modèle rotatif, certains élèves ont à fréquenter l'école durant une saison propice à un sport particulier, à une activité donnée ou même pendant la période des vacances familiales.

5.15 Le professeur en tant qu'individu:

Un tel système n'est pas sans implications sur la vie du professeur, personne-ressource de première importance. Les modèles comportant des cours de concentration sont ceux qui bouleversent le plus les habitudes du professeur.

Si les possibilités d'établir de meilleures relations maître-élève existent, elles sont pourtant de courte durée puisque le professeur reçoit un nouveau groupe d'élèves au début de chaque segment. Les modèles comportant des cours de concentration facilitent la spécialisation du professeur en raison du nombre plus restreint de cours à dispenser. Ceux-ci exigeront moins de préparation puisqu'ils seront probablement répétés d'un segment à l'autre.

Toutefois, l'adoption d'un modèle d'année scolaire segmentée comporte un certain nombre d'exigences pour le professeur: le fait de dispenser le cours durant la saison d'été, par exemple, ne va pas sans une adaptation des cours; il peut être nécessaire d'inventer de nouvelles façons de présenter le matériel didactique et de s'adapter à un nouveau rythme de présentation ou encore d'adapter les cours aux exigences de la double-période. Enfin, les cours de concentration amplifient les problèmes causés par l'absence d'un professeur. A cause de la période doublée, la perte d'une journée exerce un impact plus considérable dans le contexte de l'année scolaire segmentée. Le professeur doit s'astreindre à une planification beaucoup plus méticuleuse pour minimiser les effets de ses absences.

5.16 Sessions scolaires d'été:

Traditionnellement, la saison d'été a permis aux élèves de faire du "rattrapage" dans une ou plusieurs matières. Plus récemment, un bon nombre d'écoles (à l'extérieur du Québec) ont utilisé la session d'été dans le but d'accélérer le rythme des élèves en leur permettant de suivre des cours auxquels des crédits sont attachés. Dans les milieux où l'école n'opère pas à longueur d'année, il est toujours possible d'organiser un programme d'été qui pourrait inclure, non seulement des cours qui donnent des crédits, mais également d'autres cours que l'élève pourrait suivre simplement à cause de l'intérêt qu'il leur porte.

Deux constantes semblent se dessiner. A mesure qu'augmente le nombre de segments d'une année scolaire, disparaît le besoin d'une session de rattrapage d'été. Compte tenu que nombre d'élèves suivent des cours d'été auxquels sont attachés des crédits, ce segment d'études ressemble davantage à un segment régulier de l'année scolaire et effectivement, l'école opère selon un modèle d'extension de l'année étudiante ou d'utilisation de l'école à longueur d'année.

5.17 Diminution de la capacité de rétention:

Les avis sont très partagés sur cette question. Cette diminution de la capacité de rétention, particulièrement ressentie à la suite des vacances d'été traditionnelles, est l'une des raisons invoquées par les tenants des modèles d'organisation couvrant l'année entière, ces modèles ménageant de courtes vacances répétées plusieurs fois au cours de l'année. D'autres milieux, sans se préoccuper du phénomène de la diminution de la capacité de rétention, ont opté pour une organisation semestrielle incluant des cours de concentration où une période d'au moins six mois s'écoule ainsi entre des cours consécutifs.

Une plus grande concentration signifie probablement une plus grande maîtrise de la matière, se traduisant par une meilleure performance, même au départ. Il est aussi reconnu que la plus grande diminution de la rétention survient immédiatement après que l'étude a eu lieu et qu'elle s'aplanit relativement vite par la suite, de sorte que la diminution observée après plus de six mois n'est guère plus grande que celle observée après six semaines. De plus, cet écart est probablement réduit par le rendement supérieur dû à la concentration.

5.20 Implications sur les tendances actuelles en éducation

5.21 Individualisation de l'enseignement:

Nous avons été témoins, au cours des dernières années, d'un grand effort visant à individualiser l'enseignement afin de satisfaire les besoins particuliers de chaque élève. Cette approche pédagogique a provoqué le développement de modèles plus flexibles permettant à l'élève une plus grande latitude quant au choix de ses cours et de ses heures d'études. De par sa nature même, l'année scolaire segmentée offre une flexibilité accrue. Celle-ci s'accroît proportionnellement au nombre de segments.

5.22 Individualisation du profil de l'élève:

La promotion par matières, dans les écoles secondaires, a permis de franchir un pas énorme dans cette voie de l'individualisation de l'enseignement. L'année scolaire segmentée est compatible avec cette formule qui élimine la répétition obligatoire des cours déjà réussis.

5.23 Individualisation des horaires:

Récemment, plusieurs écoles ont fait l'essai d'une formule appelée "horaire modulaire flexible". Suite à une étude sur le sujet, un comité du ministère de l'Education a rédigé un document de travail intitulé "Vers une plus grande flexibilité de la structure d'organisation scolaire". Ce document présente quelques-unes des possibilités de l'horaire modulaire flexible. L'année scolaire segmentée, surtout si elle ne prévoit pas de cours de concentration, peut très bien s'accommoder de cette formule.

5.24 Individualisation des programmes:

Le Service des programmes travaille à l'élaboration d'un programme d'anglais qui permettrait aux élèves de choisir les tranches d'un programme particulier d'anglais qu'ils désirent suivre. Ces tranches seraient présentées sous forme de "mini-cours". La formule pourrait s'appliquer à d'autres cours, même dans le contexte d'une organisation qui subdivise l'année en segments, à la seule condition que la durée des mini-cours s'adapte au nombre de segments prévus par le modèle d'année scolaire choisi.

5.25 Modules de techniques professionnelles:

Les cours de formation professionnelle ont été subdivisés en modules et ont été présentés sous cette nouvelle forme depuis septembre 1974. Cette formule s'adapte aussi bien à l'année scolaire segmentée qu'à l'année scolaire traditionnelle. Le nombre de modules à suivre durant un segment de l'année serait déterminé par la durée du segment.

5.26 Education des adultes:

Il est généralement admis que l'éducation est un processus permanent. Bien que les cours soient organisés de façon à assurer l'éducation ou le recyclage des adultes, la distance séparant l'élève régulier de l'élève adulte demeure réelle. L'application d'un modèle d'année scolaire segmentée nous apparaît comme un excellent moyen de rapprochement. Les élèves adultes pourraient devenir des élèves réguliers durant les segments correspondant aux périodes pendant lesquelles les emplois sont peu ou non disponibles, étant au travail le reste du temps.

5.27 La communauté comme "centre éducatif":

Plusieurs écoles, de façon modeste encore, tentent d'utiliser, à des fins d'enseignement, les locaux communautaires ainsi que le personnel qui y est affecté. L'année scolaire segmentée pourrait faciliter cette pratique, particulièrement si elle offre des cours de concentration avec périodes doubles, augmentant de beaucoup la flexibilité de l'organisation de l'enseignement.

5.28 L'école comme "centre communautaire":

L'idée d'utiliser les locaux de l'école à des fins communautaires n'est pas nouvelle. Le fait que l'école demeure si longtemps inoccupée n'est pas étranger au désir de mettre celle-ci au service du bien commun. Un modèle d'année scolaire segmentée n'affecte en rien cette façon de procéder.

5.30 Implications d'ordre administratif

Une réorganisation de l'année scolaire, dans tous les cas où elle a été expérimentée, s'est traduite par un accroissement des tâches administratives, accroissement d'autant plus marqué que les modèles recherchent une plus grande flexibilité; signalons en particulier les modèles d'extension de l'année scolaire et ceux couvrant l'année entière.

5.31 Inscription et horaire:

Tel que mentionné précédemment, la division d'une année scolaire en segments augmente la somme de travail relative à l'inscription des élèves et à la préparation des horaires. Le travail clérical s'accroît avec le nombre de segments; il ne s'agit pas, évidemment, d'une progression arithmétique puisque la majorité des élèves ont un profil arrêté pour l'année entière. Par conséquent, la pré-inscription et les horaires du deuxième segment pourraient se faire au premier segment. Le besoin, pour des fins administratives, de longues périodes entre les segments diminuerait puisqu'il n'y aurait que des révisions et que celles-ci ne concerneraient qu'une minorité d'élèves.

Dans le cas des cours avec concentration, la programmation des horaires semble simplifiée du fait que chaque élève a moins de périodes par jour et la moitié moins de cours à placer à son horaire. Si, par souci de flexibilité, l'on augmente le nombre de cours offerts, l'on doit envisager la contrepartie; le nombre d'élèves inscrits à chaque cours diminue, compliquant ainsi l'organisation de l'horaire.

5.32 Les services personnels à l'élève:

L'une des implications les plus positives concerne le personnel d'orientation dont la charge de travail serait ainsi mieux répartie sur toute l'année scolaire. Le fait que les élèves aient à prendre plus fréquemment des décisions, quoique de moindre importance, nécessite l'assistance continuelle du personnel d'orientation. Si la flexibilité est la caractéristique principale du nouveau système, les décisions à prendre sont plus fréquentes, permettant ainsi de minimiser les conséquences des échecs.

5.33 Evaluation et compilation:

Les évaluations prévues à différents intervalles pendant le cours n'enlèvent pas l'obligation de procéder à une évaluation et à la compilation des notes à la fin de chaque segment. Une organisation prévoyant un nombre limité de segments n'engendre qu'une augmentation minime des tâches administratives, particulièrement si le modèle comporte des cours avec concentration pour lesquels le nombre "d'épreuves finales" annuelles ne diffère guère du système traditionnel. Cependant, si le nombre de segments dépasse trois, le travail clérical s'accroît de façon considérable.

5.34 Dossier permanent de l'élève:

Les dossiers permanents des élèves devraient être tenus de façon beaucoup plus rigoureuse qu'ils ne le sont actuellement. Ceux-ci doivent être mis à jour à la fin de chaque segment de l'année scolaire. Cependant, il y a possibilité, avec un peu d'ingéniosité, de préparer des formules qui, tout en servant de rapports aux parents, soient celles qui seront consignées au dossier permanent de l'élève. Ce procédé sauverait beaucoup de temps à l'administration, de sorte que l'implantation de l'année scolaire segmentée pourrait, en fait, se traduire par une légère augmentation du travail clérical en ce qui concerne les dossiers des élèves.

5.40 Implications d'ordre économique

L'étude de ce secteur d'implication n'a été abordée que de façon sommaire. En effet, les coûts sont très variables et dépendent, dans une large mesure, d'un agencement de détails dont la somme constitue un plan spécifique complexe. Des considérations générales suffisent pour les besoins de la présente étude.

5.41 Bâtiments – Investissements:

Avec un modèle d'extension de l'année étudiante ou une formule couvrant l'année entière, les mêmes locaux peuvent accueillir un plus grand nombre d'élèves, ce qui signifie une réduction des coûts en investissements. Cependant, si tous les élèves continuent de fréquenter l'école en même temps, il faut prévoir le même nombre de locaux que dans le système traditionnel. Le fait qu'il y ait moins d'abandons prématurés dans le système semestriel laisse supposer un besoin de places-élèves additionnelles, mais cette situation s'annule par les places libérées par les élèves qui terminent leurs cours et obtiennent leur diplôme en cours d'année.

5.42 Coûts d'opération de l'équipement et du matériel didactique:

En général, si dans une école donnée, le nombre de places élèves est le même, le coût de l'équipement et du matériel didactique ne devrait pas varier. Cependant, d'autres facteurs influencent les coûts. Avec la concentration des cours, deux élèves ou plus utilisent les mêmes manuels scolaires durant l'année. Le coût des manuels diminue donc de façon proportionnelle. Il y a tout lieu de croire aussi que le besoin d'exemplaires de livres de référence de toutes sortes, à la bibliothèque, sera moindre. Quant au matériel didactique dont on semble faire un plus grand usage, les besoins seront accrus et par suite leur coût.

5.43 Evaluation:

Les coûts relatifs à l'évaluation réfèrent, en réalité, au paragraphe précédent, mais nous l'abordons ici pour d'autres raisons. Ces coûts sont susceptibles d'augmenter de façon considérable, compte tenu des changements apportés aux méthodes d'évaluation. Si une école ne tient qu'une session d'examens dans le système traditionnel et qu'elle opte pour deux sessions dans un système semestriel, cette modification entraînera une augmentation des coûts. Si le ministère de l'Education se réserve la responsabilité des examens dans un système de deux ou plusieurs sessions, les coûts augmenteront de façon considérable.

5.44 Personnel:

Pour le même nombre d'élèves et le même nombre de jours pendant lesquels l'école est en opération, les effectifs en professeurs ne varient pas. Cependant, les professeurs étant plus spécialisés, ils pourraient éventuellement être affectés de façon plus rationnelle. L'utilisation de nouvelles méthodes et la redéfinition du rôle du professeur pourraient se traduire par la nécessité d'engager des aides-professeurs. L'embauche de personnel clérical additionnel devrait alors être envisagée.

5.45 Transport:

Voici un domaine particulièrement complexe sur lequel l'unanimité serait difficilement acquise. En général, avec le même nombre d'élèves fréquentant l'école pendant le même nombre de jours, on s'attend à des coûts identiques. Par contre, une prolongation de l'année devrait se traduire par une augmentation des coûts en raison du nombre additionnel de milles à parcourir. Toutefois, il existe sûrement des moyens de réduire les coûts par une meilleure utilisation du capital investi.

5.50 Implication d'ordre légal

On ne peut donner toutes les implications légales,puisque notre étude s'est limitée à l'examen de modèles généraux plutôt qu'à des modèles spécifiques. Compte tenu de la Loi de l'instruction publique, des Règlements du ministère de l'Education, des Règles administratives et budgétaires et de la Convention collective des enseignants, nous sommes conscients que de nombreux problèmes légaux peuvent surgir. Le Comité est d'avis qu'il faudrait d'abord consulter le Service juridique. Toutefois, deux implications apparaissent déjà de façon évidente: le calendrier scolaire et l'évaluation des élèves.

5.51 Calendrier scolaire des élèves:

Le Règlement numéro 7 du ministère de l'Education spécifie le nombre de jours du calendrier scolaire des élèves, le jour d'ouverture de l'école pour les élèves et le nombre d'étapes du calendrier scolaire. Selon le type d'organisation choisi, les articles ci-dessous pourraient amener de sérieuses implications.

Règlement 7

Article 28 (secondaire)

> Le calendrier scolaire des élèves comporte au moins 200 jours entre le 1er septembre et le 30 juin, dont au moins 180 doivent être consacrés aux cours et activités décrits à l'article 32, les autres jours devant servir notamment à la planification et à l'évaluation du travail par le personnel professionnel enseignant et le personnel professionnel non enseignant, ainsi qu'à des rencontres avec les parents. Ces autres jours peuvent aussi servir à des activités étudiantes.

Article 29 (secondaire)

La rentrée des élèves s'effectue le mercredi suivant la fête du travail. Les jours de classe des élèves devront être fixés, pour la durée de l'année scolaire, en concertation entre la commission scolaire responsable de l'enseignement secondaire et la ou les commissions scolaires responsables de l'enseignement élémentaire d'un même territoire.

Article 30 (secondaire)

Les jours du calendrier scolaire des élèves doivent être répartis en au moins deux étapes dont la durée est déterminée par la commission scolaire après consultation du personnel de la direction de l'école et du personnel professionnel enseignant et du personnel professionnel non enseignant.

5.52 Evaluation de l'élève:

Les Règlements numéros 7 et 2 confirment l'autorité du ministère de l'Education en ce qui concerne l'évaluation des élèves. Quel que soit le modèle choisi, il est évident qu'une décision du Ministère serait nécessaire pour autoriser l'évaluation finale des élèves après chaque segment de l'année scolaire.

Règlement 7

Article 38 (secondaire)

Les examens relèvent de la commission scolaire ou du ministre.

Article 39 (secondaire)

Le ministre administre des examens pour les cours jugés nécessaires à la certification de la fin des études secondaires.

Règlement 2

2. Les examens établis pour les candidats à un certificat de fin d'études secondaires sont préparés par le ministre ou sanctionnés par lui.

9. Chaque année le ministre détermine le nombre de sessions d'examens et de tests et en publie le calendrier et les horaires. Les candidats et les personnes qui exercent une fonction se rapportant aux examens et aux tests doivent en observer le calendrier et l'horaire officiels.

5.60 Implications d'ordre social

5.61 Périodes de vacances:

Plusieurs modèles affectent les périodes traditionnelles de vacances, en particulier les modèles segmentés qui opèrent à longueur d'année et ceux qui optent pour l'extension de l'année scolaire. Pour leur part, les modèles segmentés s'inspirant de l'année scolaire traditionnelle n'exigent que peu de changements aux modalités de vacances.

5.62 Activités communautaires:

Tel que signalé précédemment, plusieurs modèles ont des implications sur certaines coutumes. Généralement,les activités étudiantes communautaires ont lieu pendant l'été quand tous les élèves sont en vacances. Le fait de modifier les périodes traditionnelles de vacances entraînerait des changements aux activités qui y sont prévues.

5.63 Emploi étudiant:

En optant pour l'année scolaire segmentée, on facilite l'accès des élèves au marché du travail à différentes périodes de l'année, soit à la fin de chaque segment. Leur entrée sur le marché du travail s'effectuerait à un rythme plus régulier. De plus, il y aurait possibilité, pour un certain nombre d'élèves, d'occuper un emploi durant la saison active et de fréquenter l'école durant la saison morte. Dans le cas des modèles prévoyant des vacances rotatives, le nombre d'élèves à la recherche d'emplois d'été diminuerait, les demandes d'emplois étant réparties sur toute l'année. L'année scolaire traditionnelle n'offre pas cette flexibilité.

5.70 Implications sur la coordination entre les institutions

Tel que mentionné plus tôt dans le présent rapport, le processus éducatif exige un minimum de continuité. Les niveaux élémentaire et collégial seront affectés tout comme les institutions secondaires susceptibles de recevoir des élèves d'une école fonctionnant selon un système semestriel.

5.71 Les écoles élémentaires:

La coordination entre les écoles de niveau élémentaire et celles de niveau secondaire est définie par le Règlement numéro 7 du Ministère de l'Education

Règlement 7

Article 14 (niveau élémentaire)

Le passage des élèves au niveau secondaire s'effectue normalement après six années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans.

Article 15 (niveau élémentaire)

Le passage des élèves au niveau secondaire s'effectue obligatoirement après sept années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans.

Article 16 (niveau élémentaire)

L'admission d'un élève au niveau secondaire peut s'effectuer exceptionnellement après cinq années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 11 ans. Il faut cependant que l'élève ait complété le programme du niveau élémentaire et qu'il soit jugé apte au point de vue de sa maturité affective et sociale.

Article 23 (secondaire)

L'admission des élèves au niveau secondaire s'effectue normalement après six années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans.

Article 24 (secondaire)

L'admission des élèves au niveau secondaire s'effectue obligatoirement après sept années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans. L'élève est alors admis soit à des cours du secondaire proprement dit, soit à des cours d'appoint, soit aux deux.

Article 25 (secondaire)

L'admission d'un élève au niveau secondaire peut s'effectuer exceptionnellement après cinq années d'études au niveau élémentaire ou vers l'âge de 11 ans. Il faut cependant qu'il ait achevé le programme du niveau élémentaire et qu'il soit jugé apte au point de vue de sa maturité affective et sociale.

Le changement en faveur d'un type d'organisation segmentée, au niveau secondaire, permettrait l'admission au début de chaque segment plutôt qu'une fois par année, comme c'est le cas avec la formule traditionnelle actuelle. Pour les écoles élémentaires qui s'inspirent du progrès continu, le passage des élèves de l'élémentaire au secondaire se ferait au moment propice et avec beaucoup plus de facilité. On éviterait ainsi de presser certains élèves ou de faire marquer le pas à d'autres.

5.72 C E G E P :

Les collèges publics du Québec opèrent actuellement selon un système semestriel comportant deux sessions régulières de 82 jours chacune.

Régime pédagogique

Article 1

Au niveau collégial, l'année scolaire est divisée en 3 sessions.

La session d'automne et la session d'hiver sont dites régulières et comportent chacune 82 jours d'enseignement, examens inclus.

La session d'été peut être destinée soit à permettre la reprise de l'un ou l'autre des cours des sessions antérieures, soit à permettre à certains étudiants de compléter plus rapidement le nombre de cours requis pour ce niveau d'études.

La première session débute à la mi-septembre et la seconde vers la fin de janvier. Les cours et leur évaluation sont complétés après chacune des sessions. La session suivante débute par les inscriptions. Les étudiants suivent normalement sept cours par session, le septième étant celui d'éducation physique.

5.73 Les autres écoles secondaires:

Le problème majeur réside dans le passage de l'élève d'une formule d'année scolaire segmentée à celle de l'année scolaire traditionnelle. L'inverse est vrai, mais avec des implications moindres. La mobilité sociale que nous connaissons oblige plusieurs élèves à changer d'école chaque année. Le modèle traditionnel s'adaptera convenablement aux problèmes causés par les transferts si l'on y ajoute une plus grande flexibilité de choix pour l'élève. La formule d'année scolaire segmentée où l'élève pourrait choisir à la fois des cours concentrés et d'autres non-cor centrés offre beaucoup de souplesse et, par conséquent, convient mieux à l'élève.

6.00 CONCLUSIONS

6.10 Evaluation de la concentration des cours

6.11 De l'avis des membres du Comité, l'un des plus grands avantages du modèle segmenté réside dans la possibilité pour l'élève de consacrer deux fois plus de temps, chaque jour, à une matière donnée et d'exploiter davantage le matériel didactique. Ainsi, l'élève complète le cours en la moitié du temps habituel et ne revient plus sur la matière cette année-là. La concentration d'un cours durant un segment de l'année signifie aussi un nombre moindre de cours simultanés. Le Comité a jugé que cette formule, dans son ensemble, est souhaitable.

6.12 Nous tenons à souligner le fait que certains membres du Comité privilégient l'année scolaire segmentée sans concentration de cours. Les avantages de cette dernière formule sont réels,particulièrement s'il s'agit d'élèves déjà engagés dans des domaines généraux de concentration ou de cours déjà structurés sous forme de modules. Les mini-cours, comme moyens de diversifier les options des élèves, offrent les mêmes avantages.

6.13 Doit-il y avoir concentration des cours? Il est difficile de trancher cette question puisque le Comité a déjà opté pour des périodes de double longueur, de 80 minutes au lieu de 40, par exemple. La concentration des cours a été expérimentée sous une autre forme, soit en doublant la fréquence des cours (i.e. chaque jour plutôt qu'à tous les deux jours) tout en maintenant le même nombre de minutes par cours. Or, les écoles qui ont expérimenté cette variante utilisaient déjà des périodes de 60 minutes. Il convient de se demander quelle doit être la durée idéale d'une période d'enseignement. Une généralisation apparaît difficile,puisque le facteur "temps" n'est pas seulement lié à la personnalité du professeur ou aux méthodes d'enseignement,mais aussi à la nature du cours et aux caractéristiques du groupe d'élèves. Afin d'assurer une rentabilité optimale à l'usage de la concentration, le Comité propose donc, avec réserve toutefois, des périodes de 60 à 80 minutes,de manière à permettre la concentration d'un cours à l'intérieur d'un seul segment de l'année scolaire.

6.14 Préalablement à la décision de concentrer les cours, il faudrait identifier clairement les avantages, pour un élève, d'un enseignement réparti sur toute l'année scolaire car, dans le contexte de l'année scolaire segmentée, il peut s'écouler une année entière entre deux cours consécutifs d'une même matière. Nous avons déjà établi qu'une telle situation ne semble guère affecter la capacité de rétention, puisque le coefficient de diminution est sensiblement le même, que le laps de temps soit de dix semaines ou de douze mois. Cette affirmation est désavouée par les tenants de la théorie qui affirme que les élèves se développent de façon continue, de semaine en semaine, d'année en année, d'où la nécessité de suivre des cours de façon permanente afin d'assurer le progrès continu. D'après eux, la poursuite d'un cours exige un minimum de maturité et une certaine croissance, particulièrement dans les matières de base en Secondaire I, II et III. Les opinions émises au sujet de cette théorie s'appuient davantage sur des "impressions" que sur des données factuelles. Cependant, l'unique expérience réalisée au Québec a tout de même convaincu le personnel impliqué de la nécessité de la concentration dans l'organisation d'une année segmentée.

6.20 Evaluation des modèles d'année scolaire segmentée

6.21 Les résultats de l'étude ont permis d'établir qu'une année scolaire segmentée pouvait prendre différentes formes: l'année scolaire prolongée, le fonctionnement à longueur d'année ou encore de même longueur que l'année traditionnelle. Bien des gens souhaitent une utilisation plus rationnelle des locaux: heures d'utilisation quotidienne plus nombreuses et pendant un plus grand nombre de jours par année. La longueur de l'année scolaire serait accrue.

Considérant que l'année scolaire des élèves a été réduite récemment à 180 jours, que les formules de prolongation impliquent la rotation des élèves (opération complexe sur le plan administratif), que les tentatives visant à modifier la longueur de l'année étudiante ont provoqué chez la population une forte réaction au changement, considérant également que des doutes sérieux persistent quant aux économies réelles que procurerait une année scolaire plus longue, le Comité en est venu à la conclusion que seuls les modèles qui s'articulent à l'intérieur de l'année scolaire traditionnelle doivent être considérés comme réalistes pour le moment.

6.22 A la suite de ces considérations le Comité conclut:

QUE les écoles devraient être libres de choisir et d'expérimenter, parmi l'éventail des modèles possibles, celui qui leur permettra davantage de répondre aux besoins particuliers de leur milieu.

QUE peu de données sûres permettent présentement de hiérarchiser les différents modèles quant à leur valeur respective ou encore de déterminer leur valeur comparative avec l'année scolaire traditionnelle;

QUE les opinions sont très partagées en ce qui concerne les avantages et les inconvénients inhérents à chacun des modèles d'année scolaire segmentée;

QUE plus le nombre de segments est grand, plus un système est flexible, jusqu'à devenir entièrement individualisé;

QUE plus le nombre de segment s'accroît, plus la charge de travail administratif augmente;

QUE la complexité de l'organisation des horaires est directement proportionnelle au nombre d'options et inversement proportionnelle au nombre de groupe d'élèves;

QUE un changement apporté à la durée des périodes d'enseignement exige une adaptation de la part du professeur et une modification de ses méthodes;

QUE les exigences de l'année scolaire segmentée commandent un minimum de changements dans la structure des programmes;

QUE l'évaluation finale, au terme de chaque segment, est une condition essentielle à la mise en place d'un modèle d'année scolaire segmentée;

QUE la coordination entre les institutions opérant selon l'année scolaire segmentée assure le passage sans heurt de l'élémentaire au secondaire et du secondaire au collégial;

QUE l'année scolaire segmentée est une modalité d'organisation compatible avec les tendances actuelles à individualiser les profils des élèves, les horaires et les programmes;

QUE l'année scolaire segmentée, loin d'être une contrainte, facilite l'expansion de l'éducation des adultes et favorise l'utilisation de l'école comme centre communautaire aussi bien que l'utilisation de la communauté comme centre d'éducation;

QUE l'année scolaire segmentée n'occasionne pas de changements majeurs au chapitre des coûts;

QUE après expérimentation, la majorité des élèves a manifesté une préférence marquée pour l'année scolaire segmentée;

QUE l'implantation d'un tel système exige une collaboration effective de la part des professeurs et de la population.

On peut donc conclure que l'année scolaire segmentée constitue un moyen d'assurer une plus grande flexibilité au système d'éducation. Les avantages apparents sont supérieurs aux inconvénients. Cependant, un essai sérieux et une évaluation rationnelle devrait précéder toute décision de généraliser la formule. Enfin, c'est une modalité d'organisation qui doit se développer à l'échelle locale afin de répondre à des besoins locaux.

ANNEXES

1. Bibliographie

2. Rapport de visites d'écoles en Alberta et en Colombie-Britannique

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE

– MODELES SEMESTRIELS – MODELES D'EXTENSION DE L'ANNEE SCOLAIRE – MODELES COUVRANT L'ANNEE ENTIERE

Adams, A. : Look Hard at this Year Round School Plan: American School Board Journal, juillet 1968.

Adams, V. A. : Extended School Year: A Status Report: School Management, juin 1970.

Anderson, B. R. : "Four Quarter" Makes a Whole Year in Atlanta: School Management, juin 1972.

Bauman, W. S. : Four Quarter Plan Uses Schools All Year Long: School Administration, novembre 1967.

Beckwith, R. M. : The Valley View 45-15 Continous School Year Plan: American School and University, novembre 1970.

Blanton, J. : Extended School Year (Texas): Compact, décembre 1970.

Boxer et al : Evaluation Report: 1971 Summer Quinmester Programme: Dade County Public Schools, Miami.

Christian, F. T. : The Expanded, Extended School Year in Florida: Compact, décembre 1970.

Church, E. J. M. : The Semester System: An Appraisal: Alberta Teacher's Association Magazine, novembre – décembre 1968.

Cole, W. : The Year Round School: National Association of Elementary School Principals, avril 1971.

Coutts, H. T. & Bergen, J. J. : A Modified School Year (Alberta): Education Canada, septembre 1969.

Dochterman, C. L. : The California Experiment: A Case Study: Compact, décembre 1970.

Ellena, W. J. : Extending the School Year: Today's Education, mai 1969.

Ellwood, T. G. : The Challenge of Semesters: The B. C. Teacher, novembre 1970.

Ernst, L. : The Year-Round School: Faddish of Feasible? : Nations Schools, novembre 1971.

Fenske, M. R. : School Year Modification Study: Alberta Department of Education, 1971.

Flower, G. E. : Reorganizing the School Year – Part I: The Headmaster, automne 1969.

Flower, G. E. : The Year-Round School: Canadian Education Association, 1968.

Frizell, C. : A Plan for all Seasons: The B. C. Teacher, décembre 1970.

Glinke, G. B. : Experimenting With a Voluntary Program: Compact, décembre 1970.

Gove et al : Feasibility Study of Full Year Public School Operation: Valleyview School District 96, Lockport Illinois, octobre 1970.

Hurnard, J. R. : Extending the Scope of the School: Consideration for Reorganizing the School Year: Oregon School Study Council, Research Development Service Bulletin Vol. 15, janvier 1972.

Jensen, G. : Does Year-Round Education Make Sense: Compact, décembre 1970.

Jensen, G. M. : Year-Round School: Can Boards Sidestep it Much Longer?: American School Board Journal, juillet 1969.

Johnson, P. A. : Year-Round School: Ontario Secondary School Teachers Federation Bulletin, octobre 1970.

Kowalski, A. E. : Calgary Pilot Project Proves Successful: The Alberta School Trustee, août 1970.

Kowalski, A. E. : How the Semester System Works in Junior High School: School Progress, novembre 1970.

Kowalski, A. E. : Semestering for Junior High Schools: Alberta Teacher's Association, septembre - octobre 1970.

Lavender, E. : Semestering Within a Framework of School Objectives: Halton County Board of Education, mai 1973.

Letson, J. W. : Atlanta Has Begun: Compact, décembre 1970.

Macintyre, H. : Why Money-Savers and Educators Don't Always Agree: School Progress, mars 1971.

Maertz, S. G. : Reorganizing the School Year – Tradition Dies Hard: The Alberta School Trustee, mars 1972.

Mallory, S. : Year-Round School: Coming, Coming, Here!; School Management, août 1971.

McKague & Penner : Rescheduling the School Year: Saskatchewan Department of Education, janvier 1971.

McLain, J. : Developing Flexible All-Year Schools: Educational Leadership, février 1971.

McLain, J. D. : Emerging Plans for Year-Round Education: Compact, décembre 1970.

McLain, John D. : Year-Round Education (Chapter 8): McCutchen Publishing Company, 1973.

Moodie, A. G. : An Evaluation of Semestering in Vancouver Secondary Schools during the 1970-71 School Year (Research Report 71-19): Vancouver Boards of School Trustees, 1971.

Nickerson, J. F. : Plugging In and Out at Will: Compact, décembre 1970.

Penner, G. H. : A Study of the Rescheduled School Year (Research Report): Saskatchewan School Trustees Association, 1971.

Perry, I. L. : Post-Conference Report: Extended School Year Conference: Florida State Department of Education, 1970.

Piele, P. K. : Rescheduled School Year Plans: Oregon University, 1971.

Reeves, R. L. : A Proposal: The Circular School Year: National Association of Secondary School Principals, mars 1972.

Rothstein, H. & Adams, R. F. : Quinmester Extended School Year Plan: Journal of Health Physical Education Recreation, septembre 1971.

Saunders, R. E. : Reorganizing the School Year – Part II: The Headmaster, automne 1969.

Saunders, R. E. : How Much Can We Save?: School Progress, avril 1971.

Schmid, T. S. Extended School Year: A Summary of Information Regarding Extended School Year Projects: Educational Research Institute of British Columbia, 1971.

Stonehocker, I. P. : A New School Year: Alberta Teacher's Association Magazine, septembre – octobre 1970.

Thomas, G. I. : The Legal and Financial Question: Compact, décembre 1970.

Thomas, S. C. : Valley View's 45-15 Year-Round School: Todays Education, novembre 1971.

Torge, Herman : The Year-Round School: Southwestern Ohio Educational Research Council Inc., 1968.

Yevish, I. A. : Do We Need a Longer School Year? : Educational Forum, janvier 1971.

A Review of the Status and Projects for the Dade County Quinmester Extended School Year Programs:

Dade County Public Schools, Miami, Florida, avril 1971.

Divided School Year:

Lethbridge School District No. 51, 1970--72.

4 – 6 Divided School Year: Evaluation:

Edmonton Public School Board, novembre 1972.

Fulton County Schools Four Quarter Plan:

Fulton County Board of Education, Atlanta, Georgia, 1969.

Indepth Study for Freeland Community Schools (Start Teaching All Year):

Freeland Community Schools, Michigan, septembre 1970.

Le Système Semestriel – Evaluation:

Commission Régionale Chauveau, juin 1970.

Lethbridge Trying the Divided School Year:

The Alberta School Trustee, août 1969.

McKinley High School Quarter System – Evaluation Report:

District of Columbia Public Schools, septembre 1971.

Missouri School Operates on Four-Part Cycle:

School Progress, mars 1971.

Proceedings: National Seminar on Year-Round Education 1972:

San Diego County Department of Education, California, février 1972.

Report of the Extended School Year Committee:

Ontario Secondary School Teacher's Federation, 1972.

Reorganization of School Year – Position Paper:

Alberta Teacher's Association, février 1970.

Rescheduling the School Year:

Today's Education, décembre 1970.

Saskatchewan Extends Semester System into All High Schools:
School Progress, septembre 1970.

School Evaluates Dollars and Sense Benefits of New System:
School Progress, février 1970.

Semestering starts in the Junior High School:
CEA News, novembre 1970.

Semestering the School Year:
Canadian Education Association News, octobre 1969.

State Action – Extending the School Year:
Compact, décembre 1970.

Study Alternative Methods for the Divided School Year:
School Progress, octobre 1971.

The Extended School Year: A Report to the Washington State Legislature:
Washington State Legislative Council, 1970.

The Evaluation Committee's Report:
Central Junior High School, Victoria, 1972.

The Four-Quarter Plan & Its Feasibility for the Port Huron Area School District:
Michigan State Department of Education, janvier 1970.

The Four-Quarter Staggered School Year (A Research Study):
Utica Community School District, Michigan, juillet 1970.

The Optional Five-Term Year-Round Educational Plan:
Utica Community Schools, Michigan, juillet 1971.

The Rationale, Status and Direction of the Dade County Quinmester Extended School Year Programme:
Dade County Public Schools, Miami, Florida, février 1972.

The Rescheduled School Year:
NEA Research Bulletin, octobre 1968.

Une expérience à Calgary: Le système des semestres au niveau secondaire:
Bulletin de l'ACE, novembre 1970.

What About the 12-month School? :
Instructor, juin – juillet 1971.

What Schools Are Doing:
School Progress, septembre 1969.

Why One District Rejected Year-Round Schools:
Nations Schools, décembre 1969.

Year-Round School Is it Feasible? :
Northville Public Schools, Michigan, 1970.

ANNEXE 2

RAPPORT DE VISITES

Une brève visite de quelques écoles d'Edmonton, Calgary, Lethbridge, Vancouver et Victoria, entreprise en mai 1973, a permis de cumuler des renseignements sur les modèles suivants:

- Le modèle semestriel 4–6 comportant des périodes doubles. (Le premier semestre dure 4 mois et le second 6 mois. Les périodes sont doublées, soit 2 fois 45, 50, 55 ou 60 minutes);
- Le modèle semestriel 5–5 comportant des périodes doubles;
- Le modèle semestriel 5–5 conservant les périodes simples;
- Le modèle trimestriel utilisant des périodes d'une durée équivalente à plus de deux fois la normale;
- Le modèle semestriel avec enseignement individualisé;
- Le modèle semestriel 5–5, dit "année scolaire divisée", comportant des périodes doubles;
- Le modèle semestriel 5–5, dit "année scolaire divisée" au niveau du "Junior High" (Sec. I, II et III), pour les cours à option seulement;
- Le modèle semestriel avec concentration des cours et des périodes de 60 minutes;
- Le modèle semestriel traditionnel où les élèves choisissent individuellement les cours limités au semestre et ceux qui s'échelonnent sur toute l'année;
- Le modèle "quatre-quarts" avec des périodes de 60 minutes.

Les discussions et la cueillette de commentaires et d'opinions sur ces différents modèles ont permis de dégager des considérations importantes:

- Les opinions sont très partagées quant aux avantages et aux inconvénients. Ce qui semble un avantage évident pour l'un s'avère un inconvénient pour l'autre.

- Les opinions se limitent souvent à des impressions plutôt que de s'appuyer sur des faits. D'ailleurs, les questionnaires utilisés, subjectifs de par leur nature, n'ont pas permis de mesurer avec précision le degré de succès car le désir de réussir joue davantage dans le contexte d'une expérience et,de ce fait,les échecs sont rarement soulignés.

- Dans les milieux où un modèle semestriel a été généralisé à toutes les écoles, on observe moins de changements concomitants et des opinions plus variées quant à la valeur dudit modèle.

- Dans les milieux où un modèle semestriel est implanté, il appartient à chaque école de le modifier et de l'adapter aux besoins de la communauté,des élèves et des enseignants.

- Il est essentiel, pour l'école, de fixer d'abord ses objectifs et de vérifier ensuite si un modèle semestriel peut fournir une solution au moins partielle. La formule semestrielle n'est qu'une des nombreuses approches possibles.

- D'autres changements, particulièrement en ce qui concerne les programmes, accompagnent habituellement l'implantation d'un modèle semestriel. Ces changements sont aussi importants que le modèle lui-même.

- Plus une école respecte les principes de l'individualisation, moins la formule semestrielle semble avantageuse,puisqu'une telle école dispose généralement de mécanismes dont les avantages sont équivalents à ceux de l'année scolaire segmentée.

- Les avantages d'un modèle semestriel sont fonction de la qualité des rapports établis entre élèves, enseignants et administrateurs.

- On devrait hésiter à adopter un système semestriel, dans une école donnée, sans planification et sans expérimentation préalables ou encore sans prospective claires quant à la vocation de l'école.

Voici, en résumé, quelques impressions qui se dégagent de ces visites:

(1) Par rapport à l'année scolaire traditionnelle, l'application d'un modèle d'année scolaire segmentée comporte des implications positives.

(2) Le succès de l'implantation d'un modèle semestriel dépend de la planification minutieuse faite par le personnel enseignant et les administrateurs.

(3) La majorité des élèves préfèrent la formule semestrielle à l'année scolaire traditionnelle. Il faut noter que leur préférence est probablement conditionnée par tous les autres changements qui accompagnent l'opérationalisation de la formule.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Décembre 1975